

66895, Lot-et-Garonne = 1914.

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 28 Juin 1914

(— tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.	648
Nombre des votants	644
Nombre des suffrages exprimés	641

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Galup
 Prénoms : Jules
 Qualification, profession, etc. : Docteur en médecine
 Date de la naissance : 15 juillet 1853

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 527

1-57-1908. [7938]

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Mavraud	50
M. Malbec	8
M. Joussial	8
M.	
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.	48

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne. 641

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
2^e Canton d' Agen					
Blajumont	Louvel Aubois	A	Gaultier Pierre Emile	A	
Boé	Banel Auguste	A	Galtie Firmin	A	
	Alezay Louis Pierre	A			
Bon Emontie	Fontanié Joseph	A	Marche Henri	A	
	Morie Louis	A			
Pont du Lasse	Bru Jean	A	Nowigat	A	
	Escadafals André	A			
Canton d' Astaffort					
Astaffort	Coussu François	A	Damus Jean	A	
	Dupin Michel	A			
	Lacaze Urbain	A			
Candecoste	Peyrefitte Pierre	A	Candelay Jean	A	
	Lapuyroumie Marcel	A			
Cuz	Boudelles Ferdinand	A	Gauthier Joseph	A	
Fals	Pures Marc	A	Dupont Jean Léon	A	
Layrac	Carrandic Louis	A	Birlich Louis	A	
	Risoy Cyrille	A			
	Géje Léon	A			
St Nicolas de Salerm	Merliac	A	Bordes	A	
St Sixte	Lafargue Georges	A	Fournet Louis	A	
Sauveterre d' Astaffort	Simonin Jean Eugène	A	Vidal Jean	A	
	Fourès Samuel	A			
Canton de Beauville					
Beauville	Gary Louis	A	Isagarré Barthélémy	A	
	Crespin Joseph	A			
Blaymont	Baynade Paul	A	Gaubert Charles	A	
Cauzac	Mirabel Guill ^e	A	Estibal Raymond	A	
Dondas	Restanne de Bernis	A	Roques	A	
Engayrac	Bordé J. M.	A	Gary Pierre	A	
St Martin de Beauville	Beaumes	A	Rouquié	A	
St Mauvin	Dombres Georges	A	Aldige Arthur	A	
	Delpuch Jean	A			
Layrac	Légallie Jean	A	Vigué Léon	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Canton de Laphume</u>					
Aubiac	Simsy	A	Grimard	A	
Brax	Jour Eoy	A	Castaing Jay	A	
Estillac	Labadie Jay	A	Richafort Alvent	A	
Laphume	Pouchès Edouard	A	Baquié Vincent	A	
	Erochoy François	A			
Marmont-Palhas	Campuzan Evariste	A	Carauboy Pierre	A	
Morvins	Bureau Jean Baptiste	A	Sadret Nicolas	A	
Roquefort	Lamoureux	A	Fouretarel	A	
St Colombe de Laph.	Louda Aristide	A	Brun Jay	A	
	Barblade Joseph	A			
Sirignac de Laph.	Brun Emile	A	Bubourdie Léon	A	
	Dupuy Raymond	A			
<u>Canton de Saroque</u>					
Cassignas	Mirabel Mathieu	A	Sadret Jacques	A	
Castella	Binezit Jay	A	Goubie Antoine	A	
Le Croix Blanche	Lacoste Séverin	A	Lacoste fils	A	
Saroque, Trimbaut	Brocq Henri	A	Barjou Bernard	A	
	Guittard Jay	A			
Moubalen	Duffieux Julien	A	Bordes Pierre	A	
St Robert	Carottes Louis	A	Majou Bertrand	A	
Sauvagnas	Fontanié Pierre	A	Andrieu Bernard	A	
La Sauvelat relavère	Audis Jay	A	Baissière Jay	A	
<u>Canton de Port St Marie</u>					
Aiguillon	Cazenove	A	Riquier François	A	
	Fauvé	A	Layrac Jay	A	
	Rigade	A			
	Lapeyronnie	A			
	Cabil	A			
	Bardet	A			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bazens	Estibal	+	Camague	+	
	Paugui	+			
Bouvey	Beloc François	+	Fabre Jean	+	
	Ratier Jacques	+			
Demont Dessous	Belluc Antoine	+	Colombié Bernard	+	
	Jaffee Honoré	+			
Fréjumont	Cassay Jean	+	Rumeau Alexandre	+	
Galapiay	Barrat Louis	+	Verdolin Bernard	+	
Lagarigue	Reynal	+	Salbin	+	
Lusignan Grand	Courrie Jean	+	Capul	+	
Hicole	Desoups Philippe	+	Prévôt Jean	+	
Port Ste Marie	Ragues Jean	+	Buffau Antoine	+	
	Paguié Louis	+			
	Cazes Raymond	+			
St Salvy	Belluc René	+	Puy Léon	+	
	Canton de Crayssas				
Cours	Erignac Raymond	+	Portet	+	
Granges	Roudil	+	Gauthier	+	
Lacépède	Vella	+	Péjac	+	
Languac	Larvine	+	Lompuch	+	
	Mothes	+			
Lusignan Petit	Gornelle Jean Antoine	+	Basset Abel	+	
Madailay	Malbec Pierre	+	Bézy Théophile	+	
	Laclaverie Clément	+			
Montpezat	Bigorre Amédée	+	Capus	+	
	Earenque Gustave	+			
Prayssas	Dubois Pierre	+	Larribal Alphonse	+	
	Bichet Félix	+			
St Sardos	Lammade Auguste	+	Roudil Ernest	+	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Canton de Puymiral</u>					
Castelculier	Pontau Guillaume	A	Sylvestre Joseph	A	
	Breil Jean	A			
Clermont Dessus	Davach Jean	A	Billa Amédée	A	
Graypas	Baffaulie	A	Dhuard	A	
Salox	Bru Jean	A	Saysac	A	
Puymiral	Vernéjoul Joseph	A	Sacroix Jean	A	
	Calbet Justin	A			
St Caprais de Lerm	Carottes Raymond	A	Marmuse Alexandre	A	
St Jean de Chuzac	Reysac Georges	A	Eamothé Paul	A	
St Pierre de Clairac	Auvergnon	A	Marron	A	
	Moyrie	A			
St Romain	Carboumès Pauline	A	Eamothé Arnaud Victor	A	
St Vrèsse	Seringes Jean	A	Safage Abdou	A	
<u>Arrondissement de Marmande</u>					
<u>Canton de Bouglon</u>					
Ontagnac	Clément	A	Dubreuilh	A	
Argentouy	Billand Jean	A	Videau Etienne	A	
Bouglon	Esbat Edward	A	Bouiskok Jean	A	
	Eussagnet Pierre	A			
Grèzet Cavagnac	Esban Ulysse	A	Bestit Eugène	A	
Guérim	de Lacaze Fernand	A	Duthuron Syllani	A	
Sébastien-Castel-Anouilh	Botet de Lacaze Maxime	A	Brouilhet & Sigalas	A	
Poussignac	Bru	A	St Marc	A	
Romestain	Martinet Jean	A	Filos	A	
Ruffiac	Peyrissé	A	Sageras	A	
Ste Gemme-Martaillac	Boudey Alide	A	Saborde Jules	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Canton de Castelmoron</u>					
Brugnac	Communal	+	Béloustal	+	
Castelmoron	Dubosc Gabriel	+	Béloustal Jean Louis	+	
	Marcadet Pierre	+			
Coubs	Gicou	+	Guilhon	+	
	Belly	+			
Grateloup	Messines Pierre	+	Gerbeaud Eugène	+	
Sabronie	Mariaud Etienne	+	Rouchard	+	
Saparade	Yharrassary Eugène	+	Sebrière Jean père	+	
	Teulet Etienne	+			
St Gaycard	Bernige J. Jacques	+	Vidal Joseph	+	
Vecteuil	Cambou	+	Rambaud	+	
	Marty	+			
<u>Canton de Duras</u>					
Auvias	Martal François	+	Fauve Alexis	+	
Baleynagues	Clary Pierre	+	Pénicaut Jean	+	
Duras	Paulhet Jean	+	Perpezat Henri	+	
	Persil Cécile Nicolas	+			
	Prévôt Octave	+			
Esclottes	Favereau Joseph Jean	+	Arnaud Martial	+	
Eubès-Bernac	Lenou Jean	+	Bouhet Mathieu	+	
	Philippeau Gustave	+			
Moustier	Brugères	+	Dumas Pascal	+	
Cardaillan	Vinol Jean	+	Buzant Pierre	+	
	Forbes Pierre	+			
St Astier	Martineau Jean	+	Delourens Léon	+	
St Colombe de Duras	Bousquet J. Jacques	+	Secouret Léon	+	
St Jean de Duras	Bertrand Jean	+	Poujeaud Pierre	+	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St-Jovin de Duras	Beaugé Jean	A	Douis Nicolas	A	
	Guiraud Pierre	A			
La Sauvetat du Dropt	Boulin Louis	A	Gréjolles Emmanuel	A	
	Ducand Louis	A			
Lavignac de Duras	Secourte Pierre	A	Chagneau Eloy	A	
Sommensac	Biraben	A	Rubineau	A	
Villeneuve de Duras	Mertz Joseph	A	Dubois Marcel	A	
	<u>Canton de Lauzun</u>				
Agnac	Dudilat Jean	A	Billaud François	A	
Allemaus du Dropt	Newville	A	Coubeau	A	
	Dupont	A			
Armillac	Boulin	A	Eaffitte	A	
Bourgougnague	Pumet Louis	A	Fontanille Jean	A	
Saperche	Berbineau Bernard	A	Barbecanne Edouard	A	
Lauzun	Perry Antoine	A	Ménuplier Pierre	A	
	Eyssier Jean	A			
Laverque	Mathieu François	A	Boule Jean	A	
	Bertrand Valérie	A			
St-Vivant	Rubineau Marcel	A	Granveau	A	
	Perry Raymond	A			
	Coudon Jean	A			
Montignac de Lauzun	de Eauze	A	Eyssier	A	
	Clerc	A			
Peyrière	Foussard François	A	Jubilé Etie	A	
Prusseauxpion	Géraud Pierre	A	Caban Pierre	A	
Roumagne	Jarry Raoul	A	Gachet Alfred	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St Colomb	Dumont	+	Houesty	+	
	Gaulmy	+			
St Nazaire	Marvier	+	Geneste	+	
St Pardoux Isaac	Petit	+	Boutié guill ^e	+	
Segalas	Marchand Antoine	+	Duyry Antoine	+	
Sérignac de Lauzun	Martinaud	+	Dhélias	+	
	Canton de Marmande				
Agné	Brunet	+	Guillars	+	
Beaupuy	Boisvert	+	Bouvenet	+	
	Maurin	+			
Biraac	Eacoste Jean Arthur	+	Eacoste Antoine Fé	+	
	Hérand Auguste	+			
Fauguerolles	Loutut Augustin	+	Brousse Camille	+	
	Saintourens François	+			
Gontaut	Magot René	+	Berquin	+	
	Flanes	+			
Hauterivies	Lacroix Léger	+	Boderie Pierre	+	
Longueville	Maneyrol Adolphe	+	Alis Arnaud	+	
Marmande	D. Couret	+	Brytet	+	
	Arnaud	+	Campagne	+	
	Castéra	+			
	Bernard	+			
	Gachet	+			
	Bardayrol	+			
	Prévôt	+			
	Fournier	+			
	Mouchez	+			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Ste Bazille	Sigalas Moreau Fabès Paul	+ + +	Gerbeau	+	
St Martin Petit	Pauquet Victor	+	Sauvestre Jean	+	
St Pardoux du Breuil	Glory Fernand	+	Guérineau Guilla	+	
St Pierre de Nogaret	Roumat Edouard Videau Daniel	+ +	Glaues Maurice	+	
Faillebourg	Petit Joseph	+	Cusson Pierre	+	
Virazeil	Roubin Guilla. Marchet Antoine	+ +	de Peyrelongue	+	
<u>Canton du Mas d'Agénais</u>					
Calonges	Pêche Louis Pinères Jacques	+ +	Mazieres Louis	+	
Cammouth	Faucombeau père Florance	+ +	Laurin	+	
Fourques	Callis Maurice Marescot Paul	+ +	Carrasset Jean	+	
Laguière	Mouchoz Bernard Dureau Louis	+ +	Bory Etienne	+	
Le Mas d'Agénais	Peillaube Jean Ginet Pierre Fiquet André	+ + +	Boué Urbain	+	
St Marthe	de Lanauze Edgar Nadeau Jean	+ +	Loubé Jean	+	
Lamoulay	Jean Jean Daniaud Pierre	+ +	Lespès Bernard	+	
Lévestis	Cazenave Alide Bennet Jean	+ +	Bouty Firmin	+	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Villeteau	Desombel Jean Galis Jean <u>Canton de Meilhan</u>	A A	ardilouze Jean	A	
Coarrouc	Brejaut Valéry Lourget Paulin	+ +	Capdeville Martin	A	
Coarrouc & Garonne	Montestrucq Arthur Gajac Emma	+ +	Belloc Alfred	+	
Gaujac	Moustier Georges	+	Lafitte Victor	A	
Juzis	Riffaud Gabriel	+	Rambaud Bernard	A	
Marcellus	Benaules Tournaire	+ +	Navail	A	
Meilhan	Gadut Georges Peyrecastring Raphaël Chambaudet Hina	+ + +	Fautoux Jean	+	
Montpouillan	Labau Louis Fauve Jean	+ +	Dufaud Alfred	A	
Hauterive de Meilhan	Brejaut <u>Canton de Seyches</u>	+	Lacour	A	
Carnabes	Eysies Edouard	+	Granereau Jacques	+	
Castelnau & Gypie	Bertrand Jean Brisseau Emile	+ +	Beauville Jules	+	
Caubon Hauterive	Boudry Louis	+	Capoulade Jean	+	
Escazeport	Moulade Martinet	+ +	Fronton	A	
Laperche	Piquier Alexandre	+	Lafont Ernest	A	
Laguyie	Bousquet Adrien	+	Bouvier Ferdinand	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Sévignac de Leygues	Grand	+	Cassin	+	
	Balutet	+			
Mauvezins Supie	Bicot	+	Beverget Eugène	+	
	Eurpaut Auguste	+			
Monteton	Ferrier	+	Gavey	+	
Montignac Compinie	Burathoy	+	Ballemand	+	
Cruyridan	Philippon Pierre	+	Bougeois, Emile	+	
	Carmel Mathieu	+			
St Avit	Salinay Henri	+	Réglat Maurice	+	
St Barthélémy	Parquié	+	Brousse François	+	
	Puuet	+			
St Giraud	Melon Mathurin	+	Peynaud Jean	+	
St Pierre de Sévignac	Charriet Laurent	+	Bignon Anand	+	
Leygues	Royère Ernest	+	Moulin Joseph	+	
	Clerc Joseph	+			
<u>Canton de Commeris</u>					
Clairac	Pauvil	+	Bauvis André	+	
	Bivès	+	Bitaubé Pierre	+	
	Péchaubès	+			
	Raoussannes	+			
	Gilat	+			
Fauillet	Roubet	+			
	Régeau Guill	+	Lebrère Jean	+	
	Brousard Jean	+			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lafitte	Lauvent Paul	+	Pepeine Etienne	+	
	Labauie Denis	+			
Fournies	Audrieu	+	Verqueres	+	
	Brunet	+	Barceyre	+	
	Gauteron	+			
	Dubreuil	+			
	Bresson	+			
	Fevrauti	+			
	Martial	+			
	Flouret	+			
	Labourdaine	+			
Vares	Balis	+	Faillardat	+	
	Moulan	+			
<u>Arrondissement de Nérac</u>					
<u>Canton de Casteljaloux</u>					
Anzer	Cavalié Charles	+	Duboucq Adolphe	+	
Beauxvies	de Brocas Guill.	+	Egassan Pierre	+	
Casteljaloux	Bridon	+	Campagne	+	
	Cardigelle	+	Peyrot	+	
	Cartigue	+			
	Egasse	+			
	Veyré	+			
	Remareilles	+			
	Latié	+			
	Debo	+			
	Goveris	+			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Seyritz-Moucaassin	Bordes	+	Dupin	+	
La Réunion	Elloy Pierre	+	Dubourg Joseph	+	
St-Martin-Curton	Eujà Jean-Baptiste	+	Fillonneau Jules	+	
	Péberau Jean	+			
Villefranche de Luyon	Sauvage Camille	+	Cassan Stanislas	+	
	Poumeyrol Albert	+			
	<u>Canton de Samazan</u>				
Ambus	Fabeyres Pierre	+	Bachères Jean	+	
Buzet	Nouguès	+	Berjou	+	
	Bouclé	+			
Caubeyres	Giscos	+	Castaing	+	
Samazan	Dupouy	+	Boudet Jules	+	
	Bretou Léon	+			
Fargues	Capdeville Stien	+	Marsay Abel	+	
	Bernède Jean	+			
Mouheut	Bernès Jean	+	Castaing Pierre	+	
Puch	Cazemajou	+	Lebrère	+	
	Nicolas	+			
Razinet	Laborde Paul	+	Laborde Gaston	+	
St-Leger	Castaing Pierre	+	Roumat Elie	+	
St-Léon	Paugé Jean	+	Duluc Jean	+	
St-Pierre de Buzet	Cruzel Pierre	+	Charpentier Auguste	+	
	<u>Canton de Francescas</u>				
Fiens	Berretti Fernand	+	Larrau Mathieu	+	
Francescas	Méne Auguste	+	Bespeyroux Jean	+	
	Nicou Albert	+			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lamontjoie	Pujos Jean	+	Barbe Paul	+	
	Lacapère Paul	+			
Lasserre	Fouret Emile	+	Laborde Abel	+	
Monrabean	Corne	+	Boutragnet	+	
	Cayot	+			
	Rouquette	+			
Houdieu	Futeau Joseph	+	Palayot Philistin	+	
St Vincent de Lamontjoie	Rivière Emile	+	Larrieu Joachim	+	
	<u>Canton de Houeilles</u>				
Allons	Fourteau Emile	+	Bernadet Ray	+	
	Loubatère Auguste	+			
Boursès	Vital Paul	+	Castet Paul	+	
Duranne	Langues Jean	+	Ader Junier	+	
	Langues Jean	+			
Houeilles	Marens Louis	+	Lapierre Moïse	+	
	Ezeville Fernand	+			
Pindères	Chaumont Pierre	+	Euchet Pierre	+	
	Euchet Jean Romier	+			
Compoque	Dubourg Girard	+	Larubet Emile	+	
Lamontjoie	Mansencal Pierre	+	Esnozères Jean	+	
	<u>Canton de Savardac</u>				
Barbaste	Palais Antoine	+	Dulaurant Jean	+	
	Lafourcade Jean	+			
	Barrieu Jean	+			
Brecht	Lacapère Pierre	+	Salanne	+	
	Barrière Etienne	+			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Féugarolles	de Lussy Xavier	+	de Trinquellier Ferdinand	+	
Lauvardiac	Caillaud Emile	+	Amiel Ulysse	+	
	Capol Aristide	+	Duprat Ferdinand	+	
	Fillastre Jules	+			
	Floris Ray	+			
	Lagarbère George	+			
	Pebos Henry	+			
	Berse Victor	+			
Mougailan	Capat Joseph	+	Gasson Laurent	+	
Montesquieu	Lamarque	+	Pélias	+	
	Lauzin	+			
Pompign	Puisieux	+	Labrange	+	
St Laurent	Moureaux Gaston	+	Baquères Antoine	+	
	Chabrier Gustave	+			
Echanars	Boisson Alide	+	Mancat Firmin	+	
Viarme	Elie Jean	+	Latouche Henry	+	
	Boutet Antoine	+			
Laintrailles	Duprat Hénri	+	Berrens	+	
	Pouzelet Joseph	+			
	Canton de St Cézary				
Queyre	Créjéquet Joseph	+	Lalanne Jules	+	
	Déray Jean	+			
Lannes	Cramouzan	+	Hautchaube	+	
	Dupuy	+			
Lisse	Lassouriges Joseph	+	Basté Henri	+	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Meylan Mézières	Capgrand-Mothes	+	Saganique Léopold	+	
	Fourteau Hippolyte	+	Bas Frédéric	+	
	Saroste Emile	+	Soulès Siméon	+	
	Saffargue Léon	+			
	Baleton Alvaré	+			
	Barbat Henri	+			
	Cadilloy Girard	+			
Pouézas	Duffillo	+	Duval	+	
	Pélas	+			
Riaup	Bertrand Abel	+	Simonet Joseph	+	
	Bennoué Jean	+			
St Maurice de Peyrieu	Claverie	+	Ducos	+	
	Bouglou Henri	+			
St Etienne de Linnon	Brugade Joseph	+	Cabannes	+	
	St Orens Jean Bapt.	+			
Los	Saffaugère	+	Péres	+	
	Garoste	+			
Villeneuve de Mézières	Andrieu Abel	+	Peyriveau Ernest	+	
<u>Canton de Nézac</u>					
Andrey	Bouzigon Joseph	+	Lesparre Clément	+	
Calignac	Villatte Léon	+	Couloumet Martin	+	
	Courrèges Elvi	+			
Espieus	Deputy Joseph	+	Dubas Victor	+	
	Bicouli Edouard	+			
Fréhou	Borebe	+	Pouy	+	
Moncaut	Lassort Jean	+	Agnélie Edouard	+	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Montagnac & Arvigon	Castaing François	+	Darqué Félix	+	
	Mouthils Eugène	+			
Nérac	Broqua	+	Fardis	+	
	Lasmolles	+	Cadeillay	+	
	Lafitte	+			
	Puguisoy	+			
	Cazabou	+			
	Bernède	+			
	Combe	+			
	Dubroca	+			
	Lafargue	+			
Saumont	Lahorde Léone	+	Shérissay Joseph	+	
<u>Arrondissement de Villeneuve & Lat</u>					
<u>Canton de Cancon</u>					
Beaugas	Neuville	+	Comus	+	
	Piquol	+			
Bondy	Goubie Martin	+	Espinasse Silvain	+	
Comoy	Papou Elie	+	Brouat Elie	+	
	Boupa André	+			
Casseneuil	Demestree	+	Boulitreau	+	
	Payri	+			
Catehant de Comoy	Aussel Jacques	+	Astié Abel	+	
	Aussel Amant	+			
Moubahus	Auchet	+	Bouyé	+	
	Rivière	+			
Mouviel	Causse Pierre	+	Pichet Jérôme	+	
Moulinet	Rigant Jean	+	Coelleau Léonard	+	
Pailloles	Fexlus	+	Coudere Henry	+	
St Maurice	Danta Emile	+	Labouly Jean	+	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Canton de Castillonnes</u>					
Cahuzac	Sevet	+	Guyon	+	
Castillonnes	Juminy Auguste	+	Brousseau	+	
	Leysgaut	+			
	Mourica	+			
Cavare	Martin Alexis père	+	Borie père	+	
Douzains	Vincent Jean	+	Bouyre Jules	+	
Feverussac	Boussion Antoine	+	Pestang Pierre	+	
Salanduse	Chauteqry	+	Sauvèsque	+	
Sougratte	Micabeau Jean	+	Ducayron Guilt.	+	
	Bouyère Emile	+			
Montauriol	Barbou	+	Vincent	+	
St Quentin	Citrouque père	+	Giraudel père	+	
<u>Canton de Fumel</u>					
Blanquefort	Castagné Jean	+	Bouviec	+	
	Delbril François	+			
Condezaygues	Pestans Pierre	+	Noyé Jean	+	
Cuzorn	Austruy	+	Parquet	+	
	Gilis	+			
Fumel	Coilhac Paul	+	Gineste Gaston	+	
	Safourade Jean	+	Vissorte Fulbert	+	
	Roudie Georges	+			
	Martin Joseph	+			
	Vignal Pierre	+			
	Rivet Roger	+			
	Bénech Frédéric	+			
	Esquet jeune	+			
	Mermore Pierre	+			

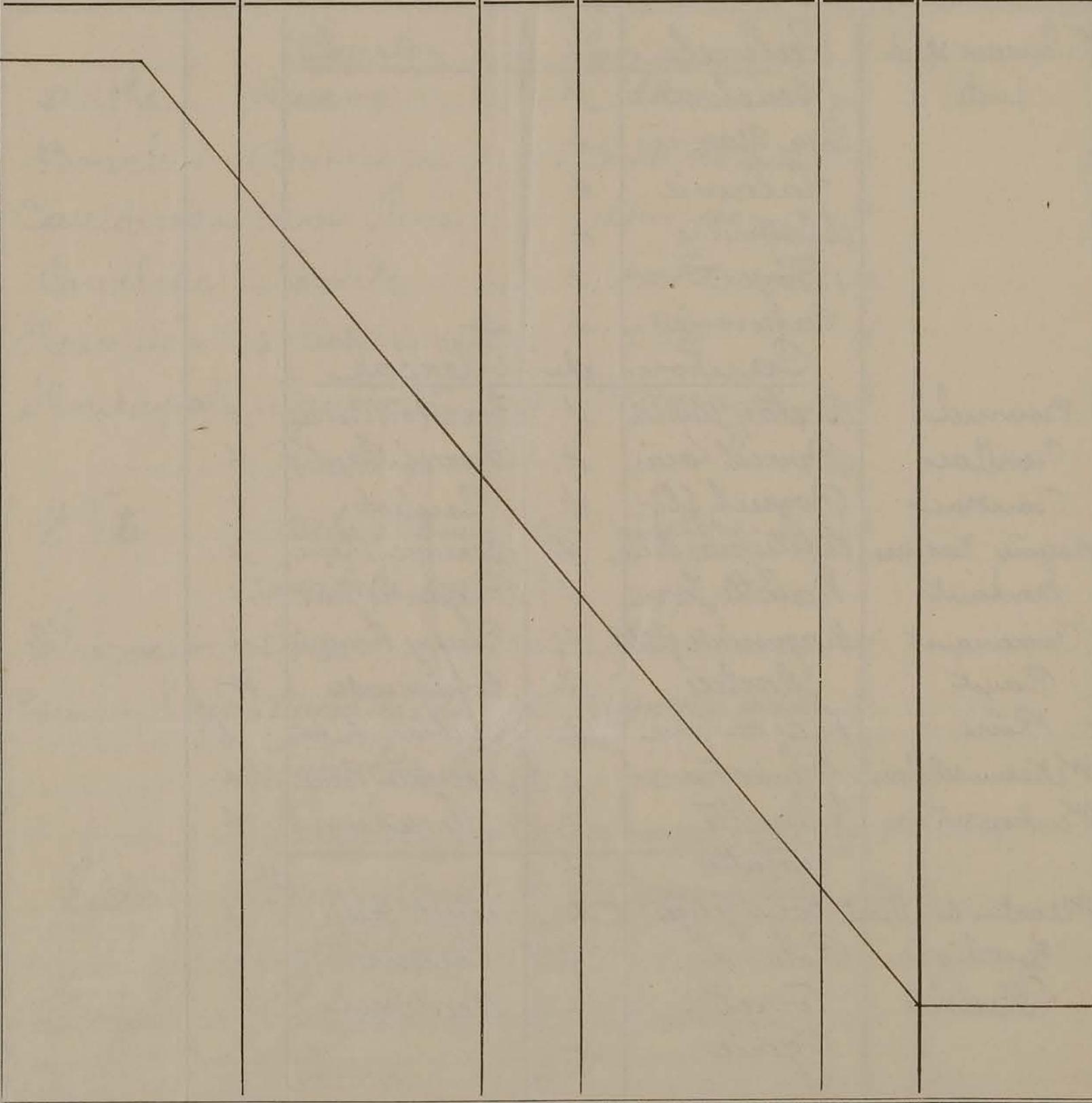
NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Mousseron	Delbrel Oscar	A	Delbrien Etie	A	
	Cuve Paul	A			
St Front	Rabot François	A	Massan Jean	A	
	Delbrien François	A			
Sauveterre la Rivière	Rabat	A	Constant	A	
	Coste	A			
	<u>Canton de Monclar</u>				
Caubel	Rastie Jean	A	Grassie Frédéric	A	
Fougrave	Bertrand	A	Sigalas Antoine	A	
Monclar	Piquerie Pierre	A	Blandeyrac Joseph	A	
	Lachaize Jean	A			
Montastruc	Pumet Jean	A	Cramail Jean	A	
	Delbert Jean	A			
Pinel Hauteville	Péjean Jacques	A	Boissie	A	
St Etienne de Fougras	Auvierre Etienne	A	Eyssié Pierre	A	
	Montagne Alfred	A			
St Castor	Pauchou Jean Louis	A	Brassier Jean	A	
	Bouis Jean fils	A			
Combeboeuf	Delpeyron Guill	A	Bony François	A	
	Geysely François	A			
Courtes	Glaumes Justin	A	Camus Arthur	A	
Villebramar	Roujol Jean	A	Charet Jean	A	
	<u>Canton de Moullanguin</u>				
Gavandun	Cuberton Paul	A	Verquol Bernard	A	
	Vierge François	A			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Sacapelle Biron	Picaut Joseph	A	Duga Adrien	A	
	Carrat Joseph	A			
Sacaussade	Jellieu Jean	A	Yerquet Auguste	R	a été remplacé par M. Courtejoie A
Sausson	Gaveiques Jean	A	Poumégat Pierre	A	
Mouffanquin	Brouat Pierre	A	Raffié Pierre	A	
	Cavaillé Paul	A	Coussignat André	A	
	Jenty Etienne	A			
	Jorin Jean Louis	A			
	Bidout Emile	A			
	Esquet Louis	A			
Mousségué	Dumeau Oscar	A	Ouille Joseph	A	
Montagnac 4 ^e Side	Rodes Valmont	A	Grafeille Jean	A	
	Bru Adolphe	A			
Paulhac	Balse	A	Causil	A	
	Mauvy Emile	A			
St Aubin	Sagard Jean	A	Pouviol Jean	A	
	Bousserat Constant	A			
Salles	Ceyssié Victor	A	Pouviol Elie	A	
	Prades Elie	A			
La Sauvetat 4 ^e Side	Limard Antoine	A	Baylet Edouard	A	
	Gillé Guill ^e	A			
Savignac de Mouffanquin	Gouffé Pierre	A	Fabre Adrien	A	
<u>Canton de Penne</u>					
Aucadou	Courmont Pierre	A	Garach Gaston	A	
Daurie	Delberg	A	Baudel Edouard	A	
Frespech	Graffiade	A	Gignoux	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Hautefage	Chalié	+	Fouleyrou Emile	+	
	Aussignac Eli	+			
Massels	Gavignas Pay	+	Massou Louis	+	
Massules	Berthoumieu Jay	+	Rejoux François	+	
Perme	Hébrard Jay	+	Pautous Jay	+	
	Fialdes Jay	+			
	Ducaume Raoul	+			
St Sylvestre	Coudere Jay	+	Roubil Gaston	+	
	Rousié Raoul	+			
Excimous	Sayrie Pierre	+	Metge Jay	+	
Excintels	Bulac	+	Salbie Charles	+	
	Pelmas	+			
<u>Canton de St Liorade</u>					
Allez Hazmeure	Morvault Fernand	+	Berqi Jean	+	
Dalmayrac	Salaurie Jay	+	Gary Barthélemy	+	
	Baptistal Jay	+			
St Liorade	Menaut Paul	+	Jarack Jay	+	
	Filliol Pierre	+	Combon Pierre	+	
	Brouquil Léon	+			
	Puffand François	+			
	Fontès Pierre	+			
	Nicomède Georges	+			
St Temple Haut	Grégoire Fernand	+	Lacoste Franck	+	
	Betsuc Sébastien	+			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	<u>Canton de Couvenon</u>				
Anthé	Cassanq	+	Marie	+	
Boucleus	Pautard Jean	+	Cavaille Louis	+	
Cazideroques	Caussi Pierre	+	Abrie Jean	+	
Coubiac	Rajade	+	Fabe	+	
Masquives	de Eislefume	+	Alis	+	
Montayral	Caimont	+	Deveau	+	
	Barbary	+			
St Vite	d'Alchi Etienne	+	Lestien	+	
	Lasabatie Henri	+			
Chézac	Cazes	+	Bons	+	
Couvenon d'Agenois	Arenaud Jean Célestine	+	Vigouroux Sébastien	+	
	Souquet Jean Alay	+			
	<u>Canton de Villeneuve 4 Est</u>				
Sidiat	Brouens François	+	Magne Antoine	+	
	Pestit Albert	+			
Fujols	Philippe	+	Cantarel	+	
	Laudis	+			
St Antoine	Ericou	+	Ecclou	+	
St Colombe Villeneuve	Granat Antoine	+	Pelissou Etienne	+	
	Lamouroux Pierre	+			
Serbas	Papie Jean	+	Richard François	+	
Villeneuve 4 Est	Berget	+	Maynat	+	
	Labessan	+	Malbec	+	
	Pauliac	+	Feuilles	+	
	Pabon	+			
	Mercier	+			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Villeneuve d'Aut (suite)	Calmel Bouchut Casse Manière Lalaurie Slaquière Boyer Lasseverie Canton	+ + + + + + +	de Villercéal		
Bournel Devillac Dourac Mazières Naves Montaut Parranquet Rayet Rives	Destay Jean Etie Parreil Louis Bozoul Etie Antignac Pierre Vialatte Jean Maguonade Guill. Martres Flayac Pierre	+ + + + + + + +	Boretoy Pierre Parreil Paul Boulut Beauvie Pierre Rigaudie Jay Reussy François Caminade Mirabeau Antoine	+ + + + + + + +	
St Etienne de Villercéal St Eutrope de Bon	Grenier François Sauillet Vialatte	+ + +	Moujalès Pierre Mareau	+ +	
St Martin de Villercéal Courliac Villercéal	Borie Georges Roland Vernet Vigerie	+ + + +	Vernet Henri Cousset Audibert	+ + +	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
					

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Agen, le 3 juin 1914.

Le Préfet de Lot-et-Garonne

Murphy

DEPARTEMENT

d e Lot et Garonne

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *Hém* BUREAU DE VOTE.

(N°s *500* à *648* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
500	Wadeau Jean délégué		<i>J. Wadeau</i>	<i>J. Wadeau</i>		
501	Wermorel Pierre délégué		<i>P. Wermorel</i>	<i>P. Wermorel</i>		
502	Wenzille délégué		<i>J. Wenzille</i>	<i>J. Wenzille</i>		
503	Wenzille délégué		<i>J. Wenzille</i>	<i>J. Wenzille</i>		
504	Wicolaré Conseiller Général		<i>J. Wicolaré</i>	<i>J. Wicolaré</i>		
505	Wicolas délégué		<i>J. Wicolas</i>	<i>J. Wicolas</i>		
506	Wicomède Georges délégué		<i>J. Wicomède</i>	<i>J. Wicomède</i>		
507	Wougnies délégué		<i>J. Wougnies</i>	<i>J. Wougnies</i>		
508	Pabon délégué		<i>J. Pabon</i>	<i>J. Pabon</i>		
509	Palaix Antoine délégué		<i>J. Palaix</i>	<i>J. Palaix</i>		
510	Papou Elie délégué		<i>J. Papou</i>	<i>E.L.</i>		
511	Paquiné Louis délégué		<i>J. Paquiné</i>	<i>J. Paquiné</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
112	Parreil Louis délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
113	Pauchou Jean délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
114	Paulet Jean délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
115	Pauliac délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
116	Pauguet Jintor délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
117	Paugui délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
118	Pautard Jean délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
119	Paugis délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
120	Payri délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
121	Pibereau Jean délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
122	Péchaubert délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
123	Péjurie René délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
124	Peillaube Jean délégué		<i>J. Peillaube</i>	<i>J. Peillaube</i>		
125	Perry antoine délégué		<i>J. Perry</i>	<i>J. Perry</i>		
126	Perry Raymond délégué		<i>J. Perry</i>	<i>J. Perry</i>		
127	Percil Cécile Quotias délégué		<i>J. Percil</i>	<i>J. Percil</i>		
128	Perquore alexandre délégué		<i>J. Perquore</i>	<i>E.L.</i>		
129	Petit délégué		<i>J. Petit</i>	<i>J. Petit</i>		
130	Petit Joseph délégué		<i>J. Petit</i>			
131	Peydecastaing Raymond Conseiller général		<i>J. Peydecastaing</i>	<i>E.L.</i>		
132	Peyrefitte Pierre délégué		<i>J. Peyrefitte</i>	<i>J. Peyrefitte</i>		
133	Peyrisse délégué		<i>J. Peyrisse</i>	<i>J. Peyrisse</i>		
134	Philipet délégué		<i>J. Philipet</i>	<i>J. Philipet</i>		
135	Philippeau Gustave délégué		<i>J. Philippeau</i>	<i>J. Philippeau</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
336	Philippon Pierre délégué		<i>J.P.</i>	<i>J.P.</i>		
337	Picaut Joseph délégué		<i>J.P.</i>	<i>J.P.</i>		
338	Pignol délégué		<i>J.P.</i>	<i>J.P.</i>		
339	Pinières Jacques délégué		<i>J.P.</i>	<i>J.P.</i>		
340	Pond conseiller d'arrondissement		<i>J.P.</i>	<i>J.P.</i>		
341	Pontou Guillaume délégué		<i>J.P.</i>	<i>J.P.</i>		
342	Popie Jean délégué		<i>J.P.</i>	<i>J.P.</i>		
343	Pouchès Edouard délégué		<i>J.P.</i>	<i>E.D.</i>		
344	Pouzelet Joseph délégué		<i>J.P.</i>	<i>J.P.</i>		
345	Prades Thé délégué		<i>J.P.</i>	<i>J.P.</i>		
346	Préjot délégué		<i>J.P.</i>	<i>E.P.</i>		
347	Préjot Octave délégué		<i>J.P.</i>	<i>J.P.</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
148	Prunet délégué		<i>J. Prunet</i>	<i>J. Prunet</i>		
149	Prunet Jean délégué		<i>J. Prunet</i>	<i>J. Prunet</i>		
150	Prunet Louis délégué		<i>J. Prunet</i>	<i>J. Prunet</i>		
151	Pujos Jean délégué		<i>J. Pujos</i>	<i>J. Pujos</i>		
152	Rabot délégué		<i>J. Rabot</i>	<i>J. Rabot</i>		
153	Rabot François délégué		<i>J. Rabot</i>	<i>J. Rabot</i>		
154	Rajade délégué		<i>J. Rajade</i>	<i>J. Rajade</i>		
155	Pastie Jean délégué		<i>J. Pastie</i>	<i>J. Pastie</i>		
156	Ratier Jacques délégué		<i>J. Ratier</i>	<i>J. Ratier</i>		
157	Roussac Conseiller d'arrondissement		<i>J. Roussac</i>	<i>J. Roussac</i>		
158	Régade délégué		<i>J. Régade</i>	<i>J. Régade</i>		
159	Régeau Guillaume délégué		<i>J. Régeau</i>	<i>J. Régeau</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
560	Remazeilles délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
561	Reyssac délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
562	Reyssac Georges délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
563	Riffaud Gabriel délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
564	Rizaud Jean délégué		<i>[Signature]</i>	E.L.		
565	Rison Cyrien délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
566	Ripet Roger délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
567	Ripière délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
568	Ripière Louis délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
569	Rodes Valmond délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
570	Roland délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
571	Routin député		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
572	Roques Conseiller d'arrondissement		J. C.	J. C.		
573	Roques Jean délégué		J. C.	J. C.		
574	Roubet délégué		J. C.	J. C.		
575	Roubin Guillaume délégué		J. C.	J. C.		
576	Roubineau Marcel délégué		J. C.	J. C.		
577	Roudié Georges délégué		J. C.	J. C.		
578	Roudil délégué		J. C.	J. C.		
579	Roujol Jean délégué		J. C.	J. C.		
580	Roumat Edouard délégué		J. C.	J. C.		
581	Rouquette délégué		J. C.	J. C.		
582	Rousié Raoul délégué		J. C.	Ed.		
583	Roussames délégué		J. C.	J. C.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
184	Rouyre Conseiller général		<i>J. OY</i>	<i>J. OY</i>		
185	Royère Ernest délégué		<i>J. OY</i>	<i>J. OY</i>		
186	Safourcade Jean délégué		<i>J. OY</i>	<i>J. OY</i>		
187	S ^t Orens Jean Baptiste délégué		<i>J. OY</i>	<i>J. OY</i>		
188	Saintoursens François délégué		<i>J. OY</i>	<i>J. OY</i>		
189	Salères Pierre délégué		<i>J. OY</i>	<i>J. OY</i>		
190	Salpant Conseiller d'arrondissement		<i>J. OY</i>			
191	Saumade Auguste délégué		<i>J. OY</i>	<i>J. OY</i>		
192	Saupuet Jean délégué		<i>J. OY</i>	<i>J. OY</i>		
193	Scarpatelli Joseph Conseiller général		<i>J. OY</i>	<i>J. OY</i>		
194	Sejalie Jean délégué		<i>J. OY</i>	<i>J. OY</i>		
195	Sentou Conseiller d'arrondissement		<i>J. OY</i>	<i>J. OY</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
596	Seringes Jean délégué		J. C. G.	J. C. G.		
597	Serret délégué		J. C. G.	E. L.		
598	Sigalas délégué		J. C. G.	J. C. G.		
599	Simard Antoine délégué		J. C. G.	J. C. G.		
600	Simon délégué		J. C. G.	J. C. G.		
601	Soubabère Jmaud délégué		J. C. G.	J. C. G.		
602	Soullès délégué		J. C. G.	J. C. G.		
603	Souquet Jean alban délégué		J. C. G.	J. C. G.		
604	Sourgenis Jean délégué		J. C. G.	J. C. G.		
605	Sourget Paulin délégué	Capdeville Martin suppléant	J. C. G.	J. C. G.		
606	Sourrel ambroise délégué		J. C. G.	J. C. G.		
607	Soussial Joseph conseiller général		J. C. G.	J. C. G.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
608	Lapol ariste délégué		<i>J. C.</i>	<i>J. C.</i>		
609	Larenque Gustave délégué		<i>J. C.</i>	<i>J. C.</i>		
610	Lartet Paul Louis délégué		<i>J. C.</i>	<i>J. C.</i>		
611	Lauzin délégué		<i>J. C.</i>	<i>J. C.</i>		
612	Ferrible Fernand délégué		<i>J. C.</i>	<i>J. C.</i>		
613	Ferrive délégué		<i>J. C.</i>	<i>J. C.</i>		
614	Fesquet Jemu délégué		<i>J. C.</i>	<i>J. C.</i>		
615	Fesquet Louis délégué		<i>J. C.</i>	<i>J. C.</i>		
616	Foulet Pierre délégué		<i>J. C.</i>	<i>J. C.</i>		
617	Feyssie Victor délégué		<i>J. C.</i>	<i>J. C.</i>		
618	Feyssie Edouard délégué		<i>J. C.</i>	Ed.		
619	Feyssie Jean délégué		<i>J. C.</i>	<i>J. C.</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
620	Loumayrac Conseiller général		<i>J. C. C.</i>	<i>J. C. C.</i>		
621	Loumayre Délégué		<i>J. C. C.</i>	<i>J. C. C.</i>		
622	Lournier Délégué		<i>J. C. C.</i>	<i>J. C. C.</i>		
623	Loutut Augustin Délégué		<i>J. C. C.</i>	<i>J. C. C.</i>		
624	Lréjant Délégué		<i>J. C. C.</i>	<i>J. C. C.</i>		
625	Lréjant galery Délégué		<i>J. C. C.</i>	<i>J. C. C.</i>		
626	Lréziquet Joseph Délégué		<i>J. C. C.</i>	<i>J. C. C.</i>		
627	Lricou Délégué		<i>J. C. C.</i>	<i>J. C. C.</i>		
628	Lrignac Raymond Délégué		<i>J. C. C.</i>	<i>J. C. C.</i>		
629	Lrochon François Délégué		<i>J. C. C.</i>	<i>J. C. C.</i>		
630	Lrampenat Conseiller d'arrondissement		<i>J. C. C.</i>	<i>J. C. C.</i>		
631	Lruja Jean Arrien Délégué		<i>J. C. C.</i>	<i>J. C. C.</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
632	Lupaud Auguste délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
633	Jernéjoul Joseph délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
634	Jernet délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
635	Jeyré délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
636	Jialatte délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
637	Jialatte Jean délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
638	Jian alban délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
639	Judeau Daniel délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
640	Jiella délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
641	Jierge François délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
642	Jigerie délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
643	Jignal Brim délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Cent quarante neuf* électeurs.

A *Argen*, le *27* *Juni* 1914.

Le Préfet,

Muy

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Cent quarante neuf* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.
Cent quarante sep ————— le 2^e idem.
————— le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

M. Salus

Les Scrutateurs,

E. Lacombe J. Caspary
E. Lafitte
M. M...

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU *3^{ème}* BUREAU DE VOTE.

(N°s *363* à *499* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
363	Harcourt (d') Yvan Conseiller Général		A	X		
364	Hebrard Jean délégué		A	+		
365	Héraud Auguste délégué		A	X		
366	Jaffre Honoré délégué		A	X		
367	Jarry Raoul délégué		A	X		
368	Jean Jean délégué		A	+		
369	Jumin Auguste délégué		A	X		
370	Labadie Jean délégué		A	+		
371	Labay Louis délégué		A	X		
372	Labay Ulysse délégué		A	+		
373	Labat délégué		A	+		
374	Labat Edward délégué		A	+		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
375	Labessan délégué		A	✕		
376	Laborde Yvonne délégué		A	✕		
377	Laborde Paul délégué		A	✕		
378	Laboulbène délégué		A	✕		
379	Labourdaique délégué		A	✕		
380	Lacapère Paul délégué		A	✕		
381	Lacapère Pierre délégué		A	✕		
382	Lacapère Urbain délégué		A	✕		
383	Lacaze (de) Botet Maxime délégué		A	✕		
384	Lacaze (de) Fernand délégué		A	✕		
385	Lachauze Jean délégué		A	✕		
386	Lacloserie Clément délégué		A	✕		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
387	Lacoste Emile délégué		A	x		
388	Lacoste Jean délégué		A	x		
389	Lacoste Jean Arthur délégué		A	x		
390	Lacoste Séverin délégué		A	x		
391	Lacroix Léger délégué		A	x		
392	Lafarque délégué		A	x		
393	Lafarque Georges délégué		A	x		
394	Laffarque Léon délégué		A	x		
395	Laffougère délégué		A	x		
396	Lafitte délégué		A	x		
397	Lafourcade Jean délégué		A	x		
398	Lagarde Jean délégué		A	+		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
399	Vagardère Georges délégué		A	X		
400	Vagasse délégué		A	X		
401	Valaurie délégué		A	X		
402	Valaurie Louis délégué		A	X		
403	Valaurie Jean délégué		A	X		
404	Valimay Henri délégué		A	X		
405	Vamarque délégué		A	X		
406	Vamat Jean Conseiller d'Arrondissement					
407	Vamouroux délégué		A	X		
408	Vamouroux Pierre délégué		A	X		
409	Vanauze (de) délégué		A	X		
410	Vanauze (de) Edgard délégué		A	X		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
411	Vandès délégué		A	X		
412	Vandoye Camille délégué		A	X		
413	Vandry délégué		A	X		
414	Vanelongue Conseiller Général	X	A	X		
415	Vapeyronnie délégué		A	X		
416	Vapeyronnie Haul délégué		A	X		
417	Varnieu délégué		A	X		
418	Cartique délégué		A	X		
419	Vascourrièges Joseph délégué		A	X		
420	Vasmolles délégué		A	X	X	
421	Vassabatie Henri délégué	X	A	X		
422	Vasseroie délégué		A	X		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
423	Vasort Jean délégué		A	x		
424	Vatié délégué		A	x		
425	Vaurent Conseiller Général		A	x		
426	Vaurent Paul délégué		A	x		
427	Vavergne Conseiller d'Arrondissement		A	x		
428	Vavigne Jean délégué		A	x		
429	Vaville Jean délégué		A	x		
430	Vayrie Pierre délégué		A	x		
431	Vecourt Pierre délégué		A	x		
432	Vemoine délégué		A	x		
433	Vescou Jean délégué		A	x		
434	Veygouite délégué		A	x		

447

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
435	Peygues Georges Député		A	X		
436	Vidon délégué		A	X		
437	Vimouzien Jean Eugène délégué		A	X		
438	Visleferme (de) délégué		A	X		
439	Vouda Aristide délégué	x	A	X		
440	Vuchet Jean Dominique délégué	x	A	X		
441	Vassagnet Pierre délégué		A	X		
442	Vussy (de) Xavier délégué		A	X		
443	Magot René délégué		A	X		
444	Magnonad Guillaume délégué		A	+		
445	Malbec Evariste Conseiller Général		A	X		
446	Malbec Pierre délégué		A	+		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^o tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
447	Maneyrol Adolphe délégué		A			
448	Mausmeul Pierre délégué		A	X		
449	Marcadet Pierre délégué		A	X		
450	Marchand Antoine délégué		A	X		
451	Marche Joseph Conseiller d'Arrondissement		A	X		
452	Marchet Antoine délégué		A	X		
453	Marescot Paulin délégué		A	X		
454	Margerite Conseiller d'Arrondissement		A	X		
455	Mariaud Steinne délégué		A	X		
456	Marnaud Pierre Conseiller Général		A	X		
457	Marnault Fernand délégué		A	X		
458	Marrens André délégué		A	X		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
459	Martial François délégué		A	+		
460	Martial délégué		A	X		
461	Martin Alexis père délégué		A	+		
462	Martin Joseph délégué		A	+		
463	Martinaud délégué		A	+		
464	Martineau Jean délégué		A	X		
465	Martinet Jean délégué		A	+		
466	Martinot délégué		A	X		
467	Martres délégué	x	A	X		
468	Marty délégué	x	A	A		
469	Maurier délégué	x	A	+		
470	Mauran délégué	x	A	+		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
471	Maurin délégué		A	x		
472	Maurry Emile délégué		A	x		
473	Mathieu François délégué		A	x		
474	Mélon Mathurin délégué		A	x		
475	Ménard Paul délégué		A	x		
476	Méne Armand délégué		A	x		
477	Mentz Joseph délégué		A	x		
478	Mercier délégué		A	x		
479	Merliac délégué		A	x		
480	Messines Pierre délégué		A	x		
481	Mirabeau Jean délégué		A	x		
482	Mirabel Guillaume délégué		A	x		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
483	Merabel Mathieu délégué		A	X		
484	Moulié Louis délégué		A	X		
485	Montagne Alfred délégué		A	X		
486	Montels Conseiller Général		A	X		
487	Montestrucq Arthur délégué		A	X		
488	Montbus Eugène délégué		A	X		
489	Moreau délégué		A	X		
490	Mottres délégué		A	X		
491	Mouchez délégué		A	+		
492	Mouchez Bernard délégué		A	X		
493	Moudade délégué		A	+		
494	Mounica délégué		A	+		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent trente-sept électeurs.

A Agen, le 25 Juin 1914.

Le Préfet,

Muzey

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de cent trente-six émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.
- d^o - cent trente cinq - le 2^e idem.
le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

A. Figeac

Les Scrutateurs,

Leartel
Hauterou
H. Breton
Delandier

DEPARTEMENT

de Lot et Garonne

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 2^{me} BUREAU DE VOTE.

(N°s 203 à 362 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
203	Danglade Conseiller d'arrondissement		<i>M</i>	P.P.		
204	Danicaud Pierre délégué		<i>M</i>	P.P.		
205	Darblade Joseph délégué		<i>M</i>	P.P.		
206	Dardayrol délégué		<i>M</i>	P.P.		
207	Darrieu Jean délégué		<i>M</i>	P.P.		
208	Darqué délégué		<i>M</i>	P.P.		
209	Daugé Jean délégué		<i>M</i>	P.P.		
210	Dauta Emile délégué		<i>M</i>	P.P.		
211	Dauzon Philippe Conseiller Général		<i>M</i>	P.P.		
212	Davach Jean délégué		<i>M</i>	P.P.		
213	Davezac Conseiller d'arrondissement		<i>M</i>			
214	Dèche Louis délégué		<i>M</i>	P.P.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
215	Defont Conseiller d'arrondissement		<i>AD</i>	<i>P.P.</i>		
216	Déjean Jacques délégué		<i>AD</i>	<i>P.P.</i>		
217	Délas délégué		<i>AD</i>	<i>P.P.</i>		
218	Delberg délégué		<i>AD</i>	<i>P.P.</i>		
219	Delbert Jean délégué		<i>AD</i>	<i>P.P.</i>		
220	Delbrel François délégué		<i>AD</i>	<i>P.P.</i>		
221	Delbrel Oscar délégué		<i>AD</i>	<i>P.P.</i>		
222	Delcroix Conseiller Général		<i>AD</i>	<i>P.P.</i>		
223	Dellerm Conseiller Général		<i>AD</i>	<i>P.P.</i>		
224	Delluc Antoine délégué		<i>AD</i>	<i>AD</i>		
225	Delluc René délégué		<i>AD</i>	<i>P.P.</i>		
226	Delmas délégué		<i>AD</i>	<i>P.P.</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
227	Delpuch Georges Conseiller Général		P.P.	P.P.		
228	Delpyrou Guillaume délégué		M	P.P.		
229	Delprat Conseiller Général		M	P.P.		
230	Delpuch Jean délégué		M	P.P.		
231	Delrieu François délégué		M	P.P.		
232	Delsuc Gérard délégué		P.P.	P.P.		
233	Demestre délégué	Boulitreau suppléant	M	P.P.	M. Demestre empêché pour cause de voyage	
234	Denoulet délégué		M	P.P.		
235	Depay Jean délégué		M	P.P.		
236	Desbans René délégué		M	P.P.		
237	Descombel Jean délégué		M	P.P.		
238	Descomps Philippe délégué	Priénot Jean suppléant		P.P.	M	M. Descomps empêché pour cause de voyage

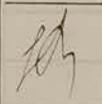
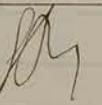
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
239	Descant délégué		M	P.P.		
240	Destan Jean Clé délégué		M	P.P.		
241	Destanne de Bernis délégué		M	P.P.		
242	Destit Albert délégué		M	P.P.		
243	Dhombres Georges délégué	Aldige', arthur suppléant	M	P.P.	M. Dhombres se trouve empêché de remplir ses fonctions pour cause de voyage.	
244	Dieudé - Fauvel Conseiller d'arrondissement			P.P.		
245	Dordé délégué		M	P.P.		
246	Dubo délégué		M	P.P.		
247	Dubois Pierre délégué		M	P.P.		
248	Dubos Adrien Conseiller d'arrondissement		M	P.P.		
249	Dubos Harry délégué		M	P.P.		
250	Dubose Gabriel délégué		M	P.P.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
251	Dubourg Jourd délégué		<i>M</i>	P.P.		
252	Dubrana Jean Conseiller d'arrondissement		<i>M</i>	P.P.		
253	Dubreuil délégué		<i>M</i>	P.P.		
254	Dubroca délégué		<i>M</i>	P.P.		
255	Ducaune marcel délégué		<i>M</i>	P.P.		
256	Dudilot Jean délégué		<i>M</i>	P.P.		
257	Duffau Sigismond Conseiller Général		<i>M</i>	P.P.		
258	Duffaud François délégué		<i>M</i>	P.P.		
259	Duffieux galma délégué		<i>M</i>	P.P.		
260	Duffillo délégué		<i>M</i>	P.P.		
261	Dugal Conseiller d'arrondissement		<i>M</i>	P.P.		
262	Dugoujon délégué		<i>M</i>	P.P.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
262.	Dulac délégué		<i>AD</i>	<i>P.P.</i>		
264	Dumeau Oscar délégué		<i>AD</i>	<i>P.P.</i>		
265	Dumont délégué		<i>AD</i>	<i>P.P.</i>		
268	Dupin michel délégué		<i>AD</i>	<i>P.P.</i>		
267	Dupont délégué		<i>AD</i>	<i>P.P.</i>		
268	Dupouy délégué		<i>AD</i>	<i>P.P.</i>		
269	Duprat Siméon délégué		<i>AD</i>	<i>P.P.</i>		
270	Dupuy délégué		<i>AD</i>	<i>P.P.</i>		
271	Dupuy Joseph délégué		<i>AD</i>	<i>P.P.</i>		
272	Dupuy Raymond délégué		<i>AD</i>	<i>P.P.</i>		
273	Durand Jean Baptiste délégué		<i>AD</i>	<i>P.P.</i>		
274	Durand Louis délégué		<i>AD</i>	<i>P.P.</i>		

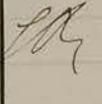
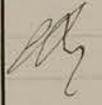
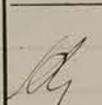
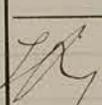
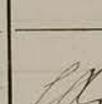
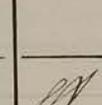
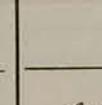
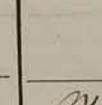
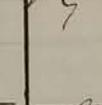
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
275	Duranthon délégué		M	P.P.		
276	Dureau Léonce délégué		M	P.P.		
277	Dures marc délégué		M	P.P.		
278	Dussaux délégué		M	P.P.		
279	Elie jean délégué		M	P.P.		
280	Elloy Pierre délégué		M	P.P.		
281	Encognère Conseiller d'arrondissement		M	P.P.		
282	Escadafals André délégué		M	P.P.		
283	Estibal délégué		M	P.P.		
284	Estieu Conseiller d'arrondissement		M	P.P.		
285	Fabis Paul délégué		M	P.P.		
286	Fabeyres Pierre délégué		M	P.P.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^o tour de scrutin.	au 3 ^o tour de scrutin.	
287	Farraquet Conseiller d'arrondissement		M	P.P.		
288	Fauconneau père, délégué		M	P.P.		
289	Faure Conseiller d'arrondissement		M	P.P.		
290	Faure délégué		M	P.P.		
291	Faure Jean délégué		M	P.P.		
292	Fautoux Jean délégué		M	P.P.		
293	Favreau Joseph délégué		M	P.P.		
294	Ferlus délégué		M	P.P.		
295	Ferranti délégué	Ferrantières suppléant	M	P.P.	En remplacement de M. Ferranti empêché pour cause de maladie	
296	Ferrat Emile délégué		M	P.P.		
297	Fialdis Jean délégué		M	P.P.		
298	Fieux délégué		M	P.P.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
+ 299	Fialdis André délégué			P.P.		
300	Fillastre Jules délégué			P.P.		
301	Filliol Pierre délégué			P.P.		
302	Flayac Pierre délégué			P.P.		
303	Florance délégué			P.P.		
304	Florance Herman délégué			P.P.		
305	Floris Raymond délégué			P.P.		
306	Flouret délégué			P.P.		
307	Fontanie Joseph délégué			P.P.		
308	Fontanie Pierre délégué			P.P.		
309	Fontès Pierre délégué			P.P.		
310	Fourès Samuel délégué			P.P.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
311	Fourrestie délégué		P.P.	P.P.		
312	Fourteau Ernest délégué		M	P.P.		
313	Fourteau Hippolyte délégué		M	P.P.		
314	Foussard François délégué		P.P.	P.P.		
315	Fruiteau Joseph délégué		M	P.P.		
316	Gabriel délégué		M	P.P.		
317	Gachet délégué		M	P.P.		
318	Gachet Georges délégué		M	L.G.		
319	Gagnoulet Henri délégué		M	P.P.		
320	Gajac Numa délégué		M	P.P.		
321	Galis Jean délégué		M	P.P.		
322	Galup Conseiller Général		M	P.P.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
323	Garoste délégué		M	P.P.		
324	Garrigues Jean délégué		M	P.P.		
325	Garrigues Raymond délégué		M	P.P.		
326	Gary Léopold Conseiller d'arrondissement		M	P.P.		
327	Gaube Conseiller Général		M	P.P.		
328	Gaubie martin délégué		M	P.P.		
329	Gaulmy délégué		M	P.P.		
330	Gauteron délégué		M	P.P.		
331	Gélat délégué		P.P.	P.P.		
332	Gellieu Jean délégué		M	P.P.		
333	Genty Etienne délégué		M	P.P.		
334	Gérard Pierre délégué		P.P.	P.P.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
335	Geyssely François délégué			P.P.		
336	Géze Léon délégué			P.P.		
337	Gilis délégué			P.P.		
338	Giroulou Conseiller d'arrondissement			P.P.		
339	Ginet Pierre délégué			P.P.		
340	Gironde (de) Armand Conseiller Général			P.P.		
341	Girou délégué			P.P.		
342	Girou Louis Conseiller d'arrondissement			P.P.		
343	Giscos délégué			P.P.		
344	Glanet délégué			P.P.		
345	Glaunès Justiny délégué			P.P.		
346	Glory Fernand délégué			P.P.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
347	Gonnelle Jean Anselme délégué		M	P.P.		
348	Gorin Jean Louis délégué		M	P.P.		
349	Gouffie Pierre délégué		M	P.P.		
350	Gourrin délégué		M	P.P.		
351	Goux Lion délégué		M	P.P.		
352	Graffiade délégué		M	P.P.		
353	Granat délégué		M	P.P.		
354	Granat Antoine délégué		M	P.P.		
355	Grand délégué		M	P.P.		
356	Grégoire Fernand délégué		P.P.	P.P.		
357	Grenier François délégué		M	P.P.		
358	Grillie Guillaume délégué		M	P.P.		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent soixante électeurs.

A Ager, le 25 juin 1914.

Le Préfet,

Muyet

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de cent cinquante neuf émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.
cent cinquante neuf le 2^e idem.
le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

L. Courmoulin

Les Scrutateurs,

J. Heuville
J. L. L...
Paul Des...

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *1^{er}* BUREAU DE VOTE.

(N°s *1* à *202* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Adet Conseiller d'arrondissement		B	<i>[Signature]</i>		
2	d'Alché Etienne délégué		B	<i>[Signature]</i>		
3	Alezay Louis Pierre délégué		B	<i>[Signature]</i>		
4	Amoureux délégué		B	<i>[Signature]</i>		
5	Andreau Guillaume Conseiller Général		B	<i>[Signature]</i>		
6	Andrieu délégué		B	<i>[Signature]</i>		
7	Andrieu Abel délégué		B	<i>[Signature]</i>		
8	Antignac Pierre délégué		B	<i>[Signature]</i>		
9	Arnaud délégué		B	<i>[Signature]</i>		
10	Arnaud Jean Celestin délégué		B	<i>[Signature]</i>		
11	Aucher délégué		B	<i>[Signature]</i>		
12	Audin Jean délégué		B	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Auvrière Etienne délégué		B	eg		
14	Aussel arnaud délégué		B	eg		
15	Aussel Jacques délégué		B	eg		
16	Aussignac Etie délégué		B	eg		
17	Austrey délégué		B	eg		
18	Auvergnon délégué		B	eg		
19	Babot conseiller d'arrondissement		B	eg		
20	St. Baches conseiller d'arrondissement		B	eg		
21	Baffaulie délégué		B	eg		
22	Baillet conseiller d'arrondissement		B	eg		
23	Balet Albert conseiller général		B			
24	Baleton Alvaris délégué		B	eg		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Balis délégué		B	B		
26	Balse délégué		B	B		
27	Balutet délégué		B	B		
28	Banel Auguste délégué		B	B		
29	Baptistal Jean délégué		B	B		
30	Barbary délégué		B	B		
31	Barbat Henri délégué		B	B		
32	Barbe délégué		B	B		
33	Bardet délégué		B	B		
34	Bardou délégué		B	B		
38	Barrat Louis délégué		B	B		
36	Barreau Conseiller Général		B	B		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	BARRIERE Conseiller d'arrondissement		B	B		
38	BARRIERE Etienne délégué		B	B		
39	BARROY délégué		B	B		
40	BAISSADE Paul délégué		B	B		
41	BAZIN Raymond Conseiller général		B	B		
42	BEAUGÉ Jean délégué		B	B		
43	BÉCOT délégué		B	B		
44	BÉDRINES délégué		B	B		
45	BELHOMME Conseiller général		B	B		
46	BELLOT délégué		B	B		
47	BELLY délégué		B	B		
48	BELLOC François délégué		B	B		

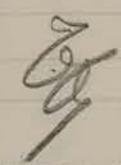
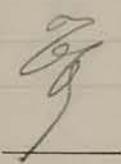
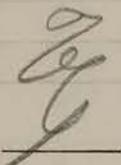
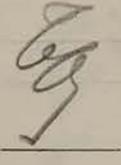
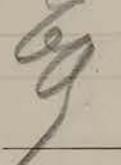
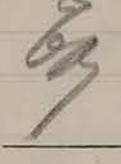
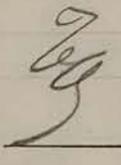
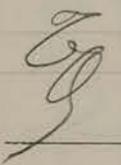
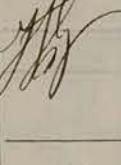
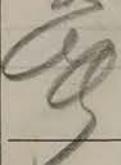
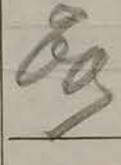
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Bénech Frédéric délégué		B	<i>[Signature]</i>		
50	Bénézit Jean délégué		B	<i>[Signature]</i>		
51	Bebineau Bernard délégué		B	<i>[Signature]</i>		
52	Beger délégué		B	<i>[Signature]</i>		
53	Bernard délégué		B	<i>[Signature]</i>		
54	Bernède délégué		B	<i>[Signature]</i>		
55	Bernède Jean délégué		B	<i>[Signature]</i>		
56	Bernège Jean Jacques délégué		B	<i>[Signature]</i>		
57	Bernès Jean délégué		B	<i>[Signature]</i>		
58	Berrette Famaud délégué		B	<i>[Signature]</i>		
59	Berthoumieux Jean délégué		B	<i>[Signature]</i>		
60	Bertrand délégué		B	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Bertrand Abel délégué		B	B		
62	Bertrand Jean délégué		B	B		
63	Bertrand Jean délégué		B	B		
64	Bertrand Valérie délégué		B	B		
65	Besse Victor délégué		B	B		
66	Bichet Félix délégué		B	B		
67	Bidouat Emile délégué		B	B		
68	Bigorre auverté délégué		B	B		
69	Bigou conseiller d'arrondissement		B	B		
70	Billaud Jean délégué		B	B		
71	Biraben délégué		B	B		
72	Birouli Edouard délégué		B	B		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Bissière Conseiller Général		B	B		
74	Bivès délégué		B	B		
75	Blaquière délégué		B	B		
76	Boisson Alcide délégué		B	B		
77	Boisvert délégué		B	B		
78	Boumpa André délégué		B	B		
79	Bonis Jean fils délégué		B	B		
80	Bonnefon Albert délégué		B	B		
81	Bordes délégué		B	B		
82	Bordes Pierre délégué	Duzant Pierre Suppléant	B	B		M. Bordes malade
83	Borie Georges délégué		B	B		
84	Bouché délégué		B	B		

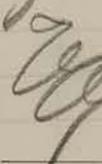
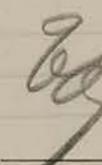
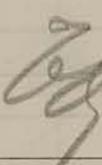
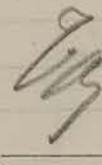
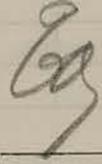
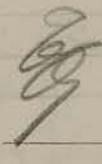
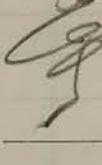
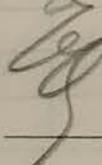
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Bouchut délégué	/	B	eg		
86	Boudey aliide délégué		B	eg		
87	Boudin Louis délégué		B	eg		
88	Bouglon Henri délégué		B	eg		
89	Boulin délégué		B	eg		
90	Boulin Louis délégué		B	eg		
91	Bowdelles Ferdinand délégué		B	eg		
92	Bousserat Constant délégué		B	eg		
93	Bousquet arrien délégué		B	eg		
94	Bousquet Jean Jacques délégué		B	eg		
95	Boussion Antoine délégué		B	eg		
96	Boutet Antoine délégué		B	eg		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Bouzigon Joseph délégué		B	eg		
98	Boyer délégué		B	eg		
99	Bozoul Elie délégué		B	eg		
100	Breil Jean délégué		B	eg		
101	Bresson délégué		B	eg		
102	Breton Léon délégué		B	eg		
103	Bridon délégué		B	eg		
104	Briseau Emile délégué		B	eg		
105	Brocas (de) Guillaume délégué		B	eg		
106	Brocq Henri délégué		B	eg		
107	Broqua délégué		B	eg		
108	Brouat Pierre délégué		B	eg		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Brouens François délégué		B			
110	Brouquil Eloy délégué		B			
111	Broussard Jean délégué		B			
112	Bru délégué		B			
113	Bru Adolphe délégué		B			
114	Bru Jean délégué		B			
115	Bru Jean délégué		B			
116	Brugade Joseph délégué		B			
117	Brugère Conseiller Général		B			
118	Brugère délégué		B			
119	Brunmont Jean délégué		B			
120	Brun Emile délégué		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Brunet délégué		B	<i>[Signature]</i>		
122	Brunet délégué		B	<i>[Signature]</i>		
123	Brunet Jean délégué		B	<i>[Signature]</i>		
124	Brunyère Emile délégué		B	<i>[Signature]</i>		
125	Cabrit délégué		B	<i>[Signature]</i>		
126	Cadillon Girard délégué		B	<i>[Signature]</i>		
127	Calbet Justin délégué			<i>[Signature]</i>		
128	Cailhat Paul délégué		B	<i>[Signature]</i>		
129	Caillaud Emile délégué		B	<i>[Signature]</i>		
130	Callis Maurice délégué		B	<i>[Signature]</i>		
131	Calmel délégué		B	<i>[Signature]</i>		
132	Cambou délégué		B	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Cambre délégué		B	<i>[Signature]</i>		
134	Campuzan Evainste délégué		B	<i>[Signature]</i>		
135	Capdegelle délégué		B	<i>[Signature]</i>		
136	Capdeville Etienne délégué		B	<i>[Signature]</i>		
137	Capgrand - Mothes délégué		B	<i>[Signature]</i>		
138	Capot délégué		B	<i>[Signature]</i>		
139	Capot Joseph délégué		B	<i>[Signature]</i>		
140	Carles Henri Conseiller Général		B	<i>[Signature]</i>		
141	Carnel Mathieu délégué		B	<i>[Signature]</i>		
142	Carrandie Louis délégué		B	<i>[Signature]</i>		
143	Cavère conseiller d'Arondis ^s		B	<i>[Signature]</i>		
144	Cassan délégué		B	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	Cassanq délégué					
146	Castagné délégué		B			
147	Castainq François délégué		B			
148	Castainq Pierre délégué		B			
149	Castera délégué		B			
150	Cassaignes Joseph délégué		B			
151	Cauboue Conseiller d'arrondissement		B			
152	Caumont Conseiller général		B			
153	Caumont délégué		B			
154	Caumont Pierre délégué		B			
155	Caussé Pierre délégué		B			
156	Caussé Pierre délégué.		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157	Cavalié Charles délégué		B	<i>[Signature]</i>		
158	Cavaillé Paul Aubry délégué		B	<i>[Signature]</i>		
159	Cavaillé Raymond Conseiller d'arrondissement		B	<i>[Signature]</i>		
160	Cazabon délégué		B	<i>[Signature]</i>		
161	Cazemajou délégué		B	<i>[Signature]</i>		
162	Cazenave Alide délégué		B	<i>[Signature]</i>		
163	Cazenove délégué		B	<i>[Signature]</i>		
164	Cazes délégué		B	<i>[Signature]</i>		
165	Cazes Raymond délégué		B	<i>[Signature]</i>		
166	Carottes délégué		B	<i>[Signature]</i>		
167	Carottes Louis délégué		K	<i>[Signature]</i>		
168	Cels Jules Député.		B	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
169	Chabrière Gustave délégué		B	<i>[Signature]</i>		
170	Chalié délégué		B	<i>[Signature]</i>		
171	Chambaudet Simon délégué		B	<i>[Signature]</i>		
172	Chantegry délégué		B	<i>[Signature]</i>		
173	Chapoutie Conseiller général		B	<i>[Signature]</i>		
174	Charbalié Louis Conseiller général		B	<i>[Signature]</i>		
175	Charrier Laurent Alfred délégué		B	<i>[Signature]</i>		
176	Chaumie Jacques Député		B	<i>[Signature]</i>		
177	Chaumont Pierre délégué		B	<i>[Signature]</i>		
178	Citrougne père délégué		B	<i>[Signature]</i>		
179	Clary Pierre délégué		B	<i>[Signature]</i>		
180	Clavier délégué	B		<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
181	Clement délégué		B			
182	Clerc délégué		B			
183	Clerc Joseph délégué		B			
184	Communal délégué		B			
185	Condom Jean délégué		B			
186	Corne délégué		B			
187	Cose - Manière délégué		B			
188	Costes délégué		B			
189	Coudrec Jean délégué		B			
190	Couloumès Dulide délégué		B			
191	Couvreges Elai délégué		B			
192	Courvent Conseiller Général		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
193	Couvert délégué		B	<i>[Signature]</i>		
194	Couvié Jean délégué		B	<i>[Signature]</i>		
195	Coussou François délégué		B	<i>[Signature]</i>		
196	Couzy Eliophile Conseiller d'arrondissement		B	<i>[Signature]</i>		
197	Cramouzaud délégué		B	<i>[Signature]</i>		
198	Crespin Joseph délégué		B	<i>[Signature]</i>		
199	Crouzel Conseiller d'arrondissement		B	<i>[Signature]</i>		
200	Crouzel Pierre délégué		B	<i>[Signature]</i>		
201	Cuberton Paul délégué		B	<i>[Signature]</i>		
202	Cuve Paul délégué.		B	<i>[Signature]</i>		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à deux cent deux électeurs.

A *Agen*, le *25 juin* 1914.

Le Préfet,

[Signature]

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *deux cent* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.
deux cent un _____ le 2^e idem.
_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

[Signature]

Note Le numéro 447 a voté au Bureau N°1

Brochon

Cesmus

Gernéy

Les Scrutateurs,

[Signature]

Brochon

[Signature]

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884 ET 29 JUILLET 1913.

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 28 juin 1914,
à Agen, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président
du collège. — Président ou vice-pré-
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent quatorze, le 28 du mois de juin
nous (1) Crille Emile Président
du tribunal de première instance d' Agen, nous sommes
rendu dans la salle des Pas perdus du Palais de justice à Agen
local désigné pour la réunion du collège électoral du département de Lot-et-Garonne
convoqué en vertu du décret du 10 Mai 1914.
à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont
été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Montels (Conseiller Général), né le 28 Octobre 1843
M. Lannelongue (Conseiller Général), né le 52 ans
M. Capdeville Étienne (Maire de Fargues), né le 51 ans
M. Peydecastaing (Conseiller Général), né le 69 ans

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Philippeau Gustave
de Lombès Bernac (délégué), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'orga-
nisation du Sénat et les élections des sénateurs;
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée
par la loi du 9 décembre 1884;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode
de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils munici-
paux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté
du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales;
- 7° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;
- 8° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 9° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de
l'article 9 de la même loi.

modifié et complété
par la loi du 31 Mars
1914

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en *quatre* sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 ^{re} Section, de la lettre	<i>A</i>	à la lettre	<i>C</i>	— 202	électeurs.
2 ^e Section,	—	<i>D</i>	—	<i>G</i>	— 160 —
3 ^e Section,	—	<i>H</i>	—	<i>M</i>	— 137 —
4 ^e Section,	—	<i>N</i>	—	<i>Z</i>	— 149 —
5 ^e Section,	—		—		—
6 ^e Section,	—		—		—
7 ^e Section,	—		—		—
8 ^e Section,	—		—		—
9 ^e Section,	—		—		—
10 ^e Section,	—		—		—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs(2) de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Si plusieurs candidats ou plusieurs listes sont en présence, il leur est permis de désigner respectivement les scrutateurs, lesquels doivent être répartis également autant que possible par chaque table de dépouillement. Dans ce cas, les noms des électeurs proposés sont remis au président une heure avant la clôture du scrutin pour que la liste des scrutateurs par section puisse être établie avant le début du dépouillement.

(3) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	} Président	M. (3)	<i>Delpuch. Conseiller Général</i>
		M.	<i>Crochon Maire de Laplume</i>
		M.	<i>Gélat délégué Clairac</i>
		M.	<i>Bernège délégué St-Goyrand</i>
} Scrutateurs	M.	<i>Elic Maire de Fiance</i>	
	M.	<i>Coumeyraque C. Général</i>	
	M.	<i>Cersil Maire de Duras</i>	
	M.	<i>neuville adj. au Maire all. du Doyt</i>	
2 ^e SECTION	} Scrutateurs	M.	<i>Sontou Guillaume del. Castelnaud</i>
		M.	<i>Elloy Maire délégué La Réunion</i>
		M.	<i>Pigeac délégué Mas d'agenais</i>
		M.	<i>Gauteroz délégué Commaris</i>
3 ^e SECTION	} Scrutateurs	M.	<i>Martial — d° —</i>
		M.	<i>Andrieu — d° —</i>
		M.	<i>Bresson — d° —</i>
		M.	<i>Labat adj. maire d'agen</i>
4 ^e SECTION	} Scrutateurs	M.	<i>Crespin adj. au maire Beauville</i>
		M.	<i>Lasmolles adj. au maire Nériac</i>
		M.	<i>Lafitte délégué à Nériac</i>
		M.	<i>Amouroux délégué à Agen</i>
5 ^e SECTION	} Scrutateurs	M.	
		M.	
		M.	
		M.	

6^e SECTION {
 Président | M.
 Scrutateurs {
 M.
 M.
 M.
 M.

7^e SECTION {
 Président | M.
 Scrutateurs {
 M.
 M.
 M.
 M.

8^e SECTION {
 Président | M.
 Scrutateurs {
 M.
 M.
 M.
 M.

9^e SECTION {
 Président | M.
 Scrutateurs {
 M.
 M.
 M.
 M.

10^e SECTION {
 Président | M.
 Scrutateurs {
 M.
 M.
 M.
 M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *Hen*, a déclaré le scrutin ouvert.

Vérification faite que le nombre des enveloppes correspondait exactement au nombre des électeurs inscrits. Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe; le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à douze heures, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1° les enveloppes et 2° les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section.....	200	200	"	"	"
2 ^e Section.....	159	159	"	"	"
3 ^e Section.....	136	136	"	"	"
4 ^e Section.....	149	149			
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....	644	644	"	"	"

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents n'ont pas été comptées dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES trouvées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À									
					M. <i>Morraud</i>	M. <i>Mallé</i>	M. <i>Buzère</i>	M. <i>Durey</i>	M. <i>Lagane</i>	M. <i>Daugon</i>	M. <i>Journé</i>	M. <i>Galup</i>	M. <i>Eux</i>	M. <i>Babel</i>
1 ^{re} Section					58	17	16	10	23	22	2	47	2	3
2 ^e Section					39	26	12	1	15	22	1	40	1	1
3 ^e Section					29	14	12	4	12	19	1	41	"	1
4 ^e Section					34	19	8	1	12	15	5	53	2	"
5 ^e Section														
6 ^e Section														
7 ^e Section														
8 ^e Section														
9 ^e Section														
10 ^e Section														
TOTAUX					160	76	48	16	62	78	9	184	5	5

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits 648
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement 644
 Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes 644

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants⁽¹⁾ 644

A DÉDUIRE : Enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs⁽²⁾

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés 644

MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾ 323

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1) :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.		NOMBRE DE SUFFRAGES.	
		EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.	Galup	Cent-quatre-vingt-quatre	184
M.	Marraud	Cent-soixante	160
M.	Dauzon	Soixante-dix-huit	78
M.	Malbec	Soixante-seize	76
M.	Lagasse	Soixante-deux	62
M.	Brugère	Quarante-huit	48
M.	Durrey	Seize	16
M.	Soussial	Neuf	9
M.	Balet	Cinq	5
M.	Pieux	Cinq	5
M.			
Bulletins nuls (2).....			

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3) *non obtenu*
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *on a / 184* été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

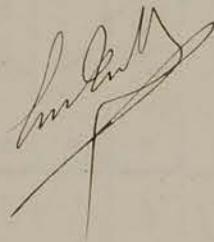
Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de *un* sénateurs restant à nommer.

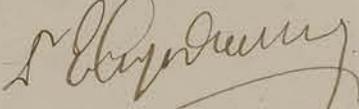
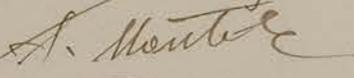
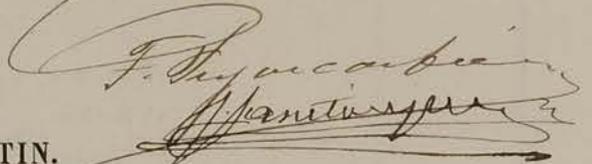
Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,



Le Secrétaire,

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix-sept heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section.....	202	202	1	-	-
2 ^e Section.....	160	160			
3 ^e Section.....	138	132			
4 ^e Section.....	147	147			
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....	644	641	1		

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À												
					M. Galup	M. Oury	M. Balp	M. Brugère	M. Souvial	M. Maunaud	M. Fleux	M. Mathe	M. Capus	M. Baud	Logan	Daugy	
1 ^{re} Section					155	1	2	3	3	27	12						
2 ^o Section					137		1		2	9		3	1	1			
3 ^o Section					114	2	2	1	2	5	2	2	1			1	1
4 ^o Section					121			1	1	9		3				3	1
5 ^o Section																	
6 ^o Section																	
7 ^o Section																	
8 ^o Section																	
9 ^o Section																	
10 ^o Section																	
TOTAUX					527	3	5	5	8	50	14	8	2	1	4	1	12

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits	648
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement	644
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes	641

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾	641
--	-----

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs ⁽²⁾

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés 1
640

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾ 321

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs bulletins, les seconds avec leurs enveloppes.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer le candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Galup	Cinq-cet-vingt-sept	52 ⁷
M. Marrass	Cinquante	50
M. Malbec	Huit	8
M. Soussial	Huit	8
M. Balet	Cinq	5
M. Brugère	Cinq	5
M. Ficus	Quatre	4
M. Lagasse	Quatre	4
M. Lucey	Trois	3
M. Caput	Deux	2
M. Barbe	Un	1
M. Lauzon	Un	1
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu. Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3) Galup ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue — a été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

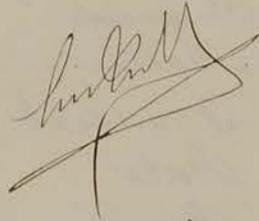
Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-neuf heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

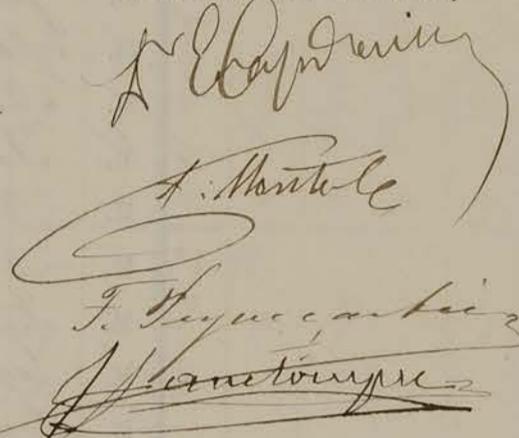
Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à dix-huit heures. après avoir fait brûler les enveloppes et les bulletins dont aucun n'a donné lieu à contestation et après avoir closé le présent procès-verbal qui a été rédigé en double exemplaire.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,





3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à dix-neuf heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt-deux heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section	2				
2 ^e Section					
3 ^e Section					
4 ^e Section					
5 ^e Section					
6 ^e Section					
7 ^e Section					
8 ^e Section					
9 ^e Section					
10 ^e Section					
TOTAUX					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À														
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.					
1 ^{re} Section																			
2 ^e Section.....																			
3 ^e Section.....																			
4 ^e Section.....																			
5 ^e Section.....																			
6 ^e Section.....																			
7 ^e Section.....																			
8 ^e Section.....																			
9 ^e Section.....																			
10 ^e Section.....																			
TOTAUX.....																			

*Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins
et enveloppes réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements..

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)
ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à _____ heures, heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s _____ à _____, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s _____ à _____, les feuilles de pointage;

Sous les n°s _____ à _____, les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont

le détail suit :

- Bulletins trouvés sans enveloppe.
- Enveloppes renfermant des bulletins blancs.
- Enveloppes sans bulletin.
- Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.
- Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.
- Enveloppes non réglementaires.
- Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur.
- Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature.
- Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature.
- Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents.
- Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.

Enfin, sous les n°s _____ à _____, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

de Lot et Garonne.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1	Colder	Conseiller d'arrondissement		
2	Celchi (d') Etienne	D. St Jile		
3	Alezy Louis Sime	D. Boé		
4	Amouroux	D. Agen		
5	Andiran Guillaume	Conseiller général		
6	Andrieu	D. Tournais		
7	Andrieu Abel	D. Jilencupe de Mézière		
8	Antignac Sime	D. Mazères Maresse		
9	Arnaud	D. Marmande		
10	Arnaud Jean Celeste	D. Journou d'Jouars		
11	Aucher	D. Montalut		
12	Audin Jean	D. La Saugetat de Sages		
13	Churiere Etienne	D. St Etienne de Sougrès		
14	Aussel Arnaud	D. Castelnaud de Caumont		
15	Aussel Jacques	D. Castelnaud de Caumont		
16	Aussignac Stie	D. Hautefage		
17	Austruy	D. Luzorn		
18	Auvergnon	D. St Pierre de Blainac		
19	Babot	Conseiller d'arrondissement		
20	St Baches	Conseiller d'arrondissement		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
21	Baffantie	D. Grayssas.		
22	Baillet	Conseiller d'arrondissement		
23	Balet Albert	Conseiller général		
24	Baletou Alfred	D. Mézin		
25	Balis	D. Paris		
26	Balsu	D. Paulhac		
27	Balutet	D. Leignard & Suplet		
28	Banel Auguste	D. Boé		
29	Baptista Jean	D. Dolmayrac		
30	Barbary	D. Montayral		
31	Barbat Jean	D. Mézin		
32	Barbe	D. Fréchoix		
33	Bardet	D. Aiguillon		
34	Bardou	D. Montauriol		
35	Barat Louis	D. Galapian		
36	Barneau	Conseiller général		
37	Barrière	Conseiller d'arrondissement		
38	Barrière Étienne	D. Bruch		
39	Barroy	D. Agen		
40	Bayssade Paul	D. Blaymont		
41	Bazin Raymond	Conseiller général		
42	Beauge Jean	D. St Lémery de Durat		
43	Bécot	D. Maugey & Gupie		
44	Bédriès	D. St Martin de Bouville		
45	Belhomme	Conseiller général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
46	Bellot	D. Colayrac St. Cirq		
47	Belly	D. Bouly		
48	Beloe François	D. Bourran		
49	Bénech Frédéric	D. Funel		
50	Bénézet Jean	D. Castella		
51	Berbineau Bernard	D. Espereche		
52	Berger	D. Jilhange - Kot		
53	Bernard	D. Marnande		
54	Bernède	D. Mèrac		
55	Bernède Jean	D. Farques		
56	Bernède Jean Jacques	D. St. Gayrand		
57	Bernès Jean	D. Monheurt		
58	Berrette Fernand	D. Triep		
59	Berthommieu Jean	D. Marnolès		
60	Bertrand	D. Longrave		
61	Bertrand Abel	D. Réaup		
62	Bertrand Jean	D. Bastenac St. Gypse		
63	Bertrand Jean	D. St. Jean de Durat		
64	Bertrand Jalouje	D. Lapagne		
65	Besse Victor	D. Lapandae		
66	Bichet Félix	D. Prayssas		
67	Bidout Louis	D. Monflanquin		
68	Bigoure Amédée	D. Montpezat		
69	Bigou	Conseiller d'arrondissement		
70	Billaud Jean	D. Argenton		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
71.	Biraban	D. Soumensac		
72	Birouli Edouard	D. Espieux		
73	Bissière	- conseiller général		
74	Bijès	D. Clairac		
75	Blaguière	D. Villeneuve sur Lot		
76	Boisson Alide	Zhouars		
77	Boispert	D. Beaupuy		
78	Boupa André	D. Lauzon		
79	Bouis Jean fil	D. St Pastour		
80	Bormegon Albert	D. Villepomme du Quercy		
81	Bordes	D. Leyritz Moncaissy	Buzant. Rive S.	M. Bordes, malade
82	Bordes René	D. Pardailhan		
83	Borie Georges	D. St Martin de Villereal		
84	Bouché	D. Buzet		
85	Bouchut	D. Villeneuve sur Lot		
86	Boudey Alide	D. St Jeanne Martella		
87	Boudin Louis	D. Lauzon & Sauvign		
88	Bouglon Ferni	D. St Jean de Segnac		
89	Boulin	D. Arnillac		
90	Boulin Louis	D. La Saugetat du Croix		
91	Bourdelle Fernand	D. Bug.		
92	Bousserat Constant	D. St Aubin		
93	Bousquet Adrien	D. Lagurie		
94	Bousquet Jean Jacques	D. St Colombe de Sures		
95	Boussion Antoine	D. Terrensac		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
96	Boutet Antoine	J. J. J. J.		
97	Bouquion Joseph	D. Andiran		
98	Boyer	D. Jillemuzet 1/2 ^{at}		
99	Bozoul Eli	D. Doudrac		
100	Breil Jean	D. Castelauvier		
101	Bresson	D. Fomeris		
102	Breton Lion	D. Damazan		
103	Bridon	D. Castegaloup		
104	Brisseau Emile	D. Castelnaud 1/2 ^{g^{re}}		
105	Brocat (de) Guillaume	D. Beauziac		
106	Brocq Henri	D. Laroque Jumbant		
107	Broqua	D. Nézac		
108	Brouat Eme	D. Monflanquin		
109	Brouzet François	D. Lédats		
110	Brouquil Lion	D. St. Legerade		
111	Broussard Jean	D. Fauillet		
112	Bru	D. Poussignan		
113	Bru Adolphe	D. Montagnac 2 ^o Kote		
114	Bru Jean	D. Court du Cassé		
115	Bru Jean	D. Lafey		
116	Brugade Joseph	D. St. Pierre		
117	Brugère	Conseiller Général		
118	Brugère	D. Moustier		
119	Brunmond Jean	D. Réaup		
120	Brun Emile	D. Terriac de Caplume		

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
121	Brunet	D. Agné		
122	Brunet	D. Formeus		
123	Brunet Jean	D. Serustis		
124	Bruyère Emile	D. Lougratte		
125	Cabril	D. Aiguillon		
126	Cadillon Gérard	D. Mézin		
127	Calbet Justin	D. Puymirol		
128	Cailhat Paul	D. Fumel		
129	Cailhan Emile	D. Fougardolles		
130	Callis Maurice	D. Fourques		
131	Calmel	D. Villeneuve-Met		
132	Cambou	D. Verteuil		
133	Cambre	D. Nérac		
134	Campuzan Ignace	D. Marmont-Richas		
135	Capdegelle	D. Casteljalous		
136	Capdeville Étienne	D. Farques		
137	Capgrand-Mottes	D. Meylan		
138	Capot	D. Moneraudeau		
139	Capot Joseph	D. Montgaillard		
140	Carles Henri	Conseiller général		
141	Carmel Mathieu	D. Puyvielan		
142	Carrandic Louis	D. Cayrac		
143	Carrière	Conseiller d'arrondissement		
144	Cassan	D. Trégninout		
145	Cassanq	D. Anthé		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
146.	Bastagne	D. Blomquefort		
147	Bastang François	D. Montagnac / Auzignac		
148	Bastang Dine	D. St Réjean		
149	Bastera	D. Marmande		
150	Bassaignes Joseph	D. Lacapelle Biroy		
151	Bauboué	Conseiller d'arrondissement		
152	Baumont	Conseiller Général		
153	Baumont	D. Montagnac		
154	Baumont Dine	D. Auradou		
155	Baussé René	D. Monjeu		
156	Baussé Pierre	D. Bardouque		
157.	Bazaille Charles	D. Angès		
158	Bazaille Paul Jules	D. Monflanquin		
159	Bazaille Raymond	Conseiller d'arrondissement		
160	Bazabon	D. Néac		
161	Bazoujoux	D. Puch		
162	Bazouze Alide	D. Senestis		
163	Bazouze	D. Anguilley		
164	Bazes	D. Néac		
165	Bazes Raymond	D. St. St. Néac		
166	Bazottes	D. St. Capras de Terny		
167	Bazottes Louis	D. St. Robert		
168	Bels Jules	Suppléant		
169	Chabrière Gustave	D. St. Laurent		
170	Chalié	D. Hautefage		

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
171	Chambaudet Louis	D. Meilhan		
172	Chantegry	D. Lalanduse		
173	Chapoulic	Conseiller général		
174	Charbalié Louis	Conseiller général		
175	Charnier Laurent	D. St Biene de Saignan		
176	Chaurme Jacques	Député		
177	Chaurmont Jean	D. Pindères		
178	Citrougne Pierre	D. St Quentin		
179	Clary Pierre	D. Balayssagues		
180	Clayrie	D. St Maurice de Saignan		
181	Clément	D. Cantagnac		
182	Clère	D. Montignac de Loup		
183	Clère Joseph	D. Seyches		
184	Communal	D. Rougnac		
185	Coudane Jean	D. Miramont		
186	Corne	D. Moncrebeau		
187	Cosse Manière	D. Jullénage Not.		
188	Costes	D. Sauzetem la Lemane		
189	Coudere Jean	D. St Sylvestre		
190	Coulaines Lucide	D. St Roman		
191	Courrières Blai	D. Calignac		
192	Courrent	Conseiller général		
193	Courret	D. Marmande		
194	Courrie Jean	D. Lusignan Grand		
195	Coussou François	D. Castaffort		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
196	Courzy Théophile	Conseiller d'arrondissement		
197	Cramouzan	D. Larnes		
198	Crespin Joseph	D. Beauville		
199	Crouzel	Conseiller d'arrondissement		
200	Crouzel Pierre	D. St Pierre de Buzet		
201	Cubertou Paul	D. Gagnaudun		
202	Cure Paul	D. Moussempron		
203	Danglade	Conseiller d'arrondissement		
204	Daniand Pierre	D. Samazan		
205	Darblade Joseph	D. St Colomb de la Plume		
206	Dardagnol	D. D'Arnaud		
207	Darnier Jean	D. Barbaste		
208	Dasque	D. St Barthélemy		
209	Daugé Jean	D. St Léon		
210	Danta Emile	D. St Maurice		
211	Daugou Philippe	Conseiller général		
212	Dapach Jean	D. Clermont sur Oise		
213	Davezac	Conseiller d'arrondissement		
214	Dèche Louis	D. Calonges		
215	Défont	Conseiller d'arrondissement		
216	Déjean Jacques	D. Niel Hauterive		
217	Délas	D. Poudenas		
218	Delberg	D. Dausse		
219	Delbert Jean	D. Montastuc		
220	Delbrel François	D. Blanquefort		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la comm. une de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
221	Delbrel Oscar	D. Mousmoupeau		
222	Deluos	Conseiller général		
223	Dellerm	Conseiller général		
224	Delluc Antoine	D. Clermont-Savoie		
225	Delluc René	D. St-Salvy		
226	Delmas	D. Frenetels		
227	Delpech Georges	Conseiller général		
228	Delpeyron Guillaume	D. Zombetour		
229	Delprat	Conseiller général		
230	Delpech Jean	D. St-Mauriz		
231	Delrieu François	D. St-Front		
232	Deluc Gérard	D. Temple sur Lot		
233	Demestre	D. Casseneuil	Boulitreau, Léon	M. Demestre empêché pour cause de voyage.
234	Denambes	D. Marcellus		
235	Depay Jean	D. Queyze		
236	Desbans René	D. Combezaygues		
237	Descombel Jean	D. Jilleton		
238	Descomps Philippe	D. Nicole	Révot, Jean	M. Descomps, empêché pour cause de voyage.
239	Descoms	D. Bokyrac St-Bing		
240	Destan Jean-Baptiste	D. Bourmel		
241	Destanne de Bernis	D. Gondas		
242	Destit Albert	D. Leizat		
243	Diombres Georges	D. St-Mauriz	Alzigi, Arthur	M. Diombres, empêché pour cause de voyage.
244	Dioudé-Faugel	Conseiller d'arrondissement		
245	Dioudé	D. Bugayrac		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
246.	Dubo.	D. Castelgaloux		
247.	Dubois Pierre.	D. Prayssas		
248.	Dubos Adrien	Conseiller d'arrondissement		
249.	Dubos Henry	D. Espardac		
250.	Dubosc Gabriel	D. Castelmoroy		
251.	Dubourg Gérard	D. Pompogne		
252.	Dubrana Jean	Conseiller d'arrondissement		
253.	Dubreuil	D. Formeins		
254.	Dubroca	D. Méria		
255.	Ducaume Marcel	D. Serme		
256.	Dudilot Jean	D. Agnac		
257.	Duffau Auguste	Conseiller général		
258.	Duffau François	D. St. Leger		
259.	Duffieux Jalna	D. Montbaly		
260.	Duffillo	D. Paudenas		
261.	Dugal	Conseiller d'arrondissement		
262.	Duguyon	D. Méria		
263.	Dulac	D. Zenteb		
264.	Dumean Oscar	D. Monsieus		
265.	Dumont	D. St. Colomb.		
266.	Dupin Michel	D. Castaffort		
267.	Dupont	D. Allemansou Drest		
268.	Dupouy	D. Damazan		
269.	Duprat Siméon	D. Xantrailles		
270.	Dupuy	D. Lannes		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
271	Dupuy Joseph	D. Espiers		
272	Dupuy Raymond	D. Sérignac de la plume		
273	Durand Jean Baptiste	D. Mourax		
274	Durand Louis	D. Saugetat du Dept.		
275	Durouthon	D. Montignac Jussieu		
276	Dureau Louis	D. Laquière		
277	Duret Marc	D. Fals		
278	Dussaux	D. Pompey		
279	Eli Jean	D. Tivime		
280	Elloy René	D. La Reimoy		
281	Encognère	Conseiller d'arrondissement		
282	Escadafé André	D. Pont du Gasse		
283	Estibal	D. Bazens		
284	Estieu	Conseiller d'arrondissement		
285	Fabis Paul	D. Ste Bazille		
286	Fabures René	D. Ambrus		
287	Farragut	Conseiller d'arrondissement		
288	Faucorneau père	D. Carment		
289	Faure	Conseiller d'arrondissement		
290	Fauré	D. Aiguillon		
291	Faure Jean	D. Monthouillon		
292	Fautoux Jean	D. Meilhan		
293	Fayreau Joseph	D. Esclottes		
294	Ferlus	D. Pailloles		
295	Ferranti	D. Fournies	Vergnerès	M. Ferranti empêché par une maladie -

M. Fautoux suppléant de M.
Fayreau, dans le cas où
celui-ci ne se présenterait comme
conseiller général le 27 juin 1924

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
296	Tenet Guile	D. Lanere		
297	Tialdi Jean	D. Penne		
298	Tieuy	D. Agen		
299	Tizeac André	D. Mas d'Azengis		
300	Tillastre Jules	D. Sazarda		
301	Tilliol Pierre	D. St. Sigrade		
302	Playard Pierre	D. Ripes		
303	Florence	D. Baumont		
304	Floreana Henry	D. St. Philaire 1/2 g ^{re}		
305	Floris Raymond	D. Sazarda		
306	Flouret	D. Forinens		
307	Fontaine Joseph	D. Bonbrenne		
308	Fontaine Pierre	D. Sauvagnas		
309	Fontès Pierre	D. St. Sigrade		
310	Fouret Samuel	D. Sazarda 1/2 staff		
311	Fourestie	D. Agen		
312	Fourteau Ernest	D. Allou		
313	Fourteau Hippolyte	D. Mézin		
314	Foussard François	D. Peyrière		
315	Fousteau Joseph	D. Nonchieu		
316	Gabriel	D. Agen		
317	Gachet	D. Marmande		
318	Gachet Georges	D. Mulhan		
319	Gagnoulet Henri	D. Passage		
320	Gajac Huma	D. Couthures 1/2 g ^{re}		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
321	Galis Jean	D. Lilledon		
322	Galup	Conseiller général		
323	Garoste	D. Sos		
324	Gariques Jean	D. Lanson		
325	Gariques Raymond	D. Massels		
326	Gary Léopold	Conseiller d'arrondissement		
327	Garbe	Conseiller général		
328	Gaubie Martin	D. Boudy		
329	Gaulmy	D. St. Colomb.		
330	Gauteron	D. Formenis		
331	Gélat	D. Clariau		
332	Gellieu Jean	D. Lacausade		
333	Genty Étienne	D. Monflanquin		
334	Géraud Pierre	D. Eysserampin		
335	Geyssaly Ramon	D. Fombereuf		
336	Geze Leo	D. Layrac		
337	Gilis	D. Luzorn		
338	Gipoulou	Conseiller d'arrondissement		
339	Gimet Pierre	D. Mas d'Azéma		
340	Gironde (de) Armand	Conseiller général		
341	Girou	D. Coulyp		
342	Girou Louis	D. Conseiller d'arrondissement		
343	Giscos	D. Carbuges		
344	Glames	D. Goutaud		
345	Glammis Justin	D. Fourties		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
346	Glory Fernand	D. St Paroisse de Brumil		
347	Gomelle Jean Joseph	D. Lussignan Petit		
348	Gorin Jean Louis	D. Monflanquin		
349	Gouffie Pierre	D. Sapignac de Monflanquin		
350	Gourrin	D. Castelfaloux		
351	Goux Lion	D. Bray.		
352	Graffiade	D. Frespech		
353	Granat	D. Argen		
354	Granat Antoine	D. St Colombes de Villave		
355	Grand	D. Lenguaud de Seychès		
356	Grégoire Fernand	D. Temple sur Lot		
357	Grenier François	D. St Etienne de Villers		
358	Grillie Guillaume	D. La Saupetat s/leide		
359	Guay Louis	D. Beauville		
360	Guénié Elic	Conseiller d'arrondissement		
361	Guiraud Pierre	D. St Sermin		
362	Guittard Jean	D. Laroque Jumbaut		
363	Harcourt (d') Jean	Conseiller Général		
364	Hébrard Jean	D. Penne		
365	Hérand Auguste	D. Birac		
366	Jaffe Amore	D. Clermontessous		
367	Jarry Paul	D. Roumagne		
368	Jean Jean	D. Samazan		
369	Jumin Auguste	D. Castillonnet		
370	Labadie Jean	D. Estillac		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
371	Laban Louis	D. Montpouillan		
372	Laban Ulysse	D. Grizet-Lagagnan		
373	Labat	D. Agen		
374	Labat Edgard	D. Bouglon		
375	Labesan	D. Villeneuve-Lot		
376	Laborde Souce	D. Saumont		
377	Laborde Paul	D. Razinet		
378	Laboulbène	D. Agen		
379	Laboudaigue	D. Lormeries		
380	Lacapère Paul	D. Lamontjoie		
381	Lacapère Pierre	D. Buch		
382	Lacapère Urbain	D. Castaffort		
383	Lacaze (de) Bolit Marin	D. Labastide (Castel. Juv.)		
384	Lacaze (de) Fernand	D. Guérisse		
385	Lachaze Jean	D. Monclar		
386	Lacayerie Blézat	D. Madailles		
387	Lacoste Emile	D. Mézin		
388	Lacoste Jean	D. Passage		
389	Lacoste Jean Arthur	D. Birac		
390	Lacoste Sizerin	D. La Croix-Blanche		
391	Lacroix Sizerin	D. Hauts-Juques		
392	Lafargue	D. Nézac		
393	Lafargue Georges	D. St Sixte		
394	Laffargue Léon	D. Mézin		
395	Laffongère	D. Sol		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
396	Lafitte	D Nérac		
397	Lafourcade Jean	D Fumel		
398	Lagarde Jean	D St Aubin		
399	Lagardère Georges	D Lagardac		
400	Lagasse	D Casteljalous		
401	Lalaurie	D Villeneuve St		
402	Lalaurie Denis	D Lafitte		
403	Lalaurie Jean	D Dolmayrac		
404	Laliman Henry	D St Apit		
405	Lamarque	D Montesquieu		
406	Lamat Jean	Conseiller d'arrondissement		
407	Lamouroux	D Roquefort		
408	Lamouroux Pierre	D St Colombes de Vill		
409	Lanauze (de)	D Montignac de Lengou		
410	Lanauze (de) Edgard	D St Marthe		
411	Landès	D Rujob		
412	Landoye Camille	D Villefranche des Dunes		
413	Landry	D Agen		
414	Lanelongue	Conseiller général		
415	Lapeyronie	D Aiguillon		
416	Lapeyronie Marcel	D Baucoeste		
417	Larrije	D Langonac		
418	Lartigue	D Casteljalous		
419	Lascourrières Joseph	D Lisse		
420	Lasmolles	D Nérac		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
421	Lassabatie Henri	D St-Jite		
422	Lasseperie	D Jillemuzet Kot		
423	Lassort Jean	D Moncaut		
424	Latie	D Castelfaloux		
425	Laurent	Conseiller général		
426	Laurent Paul	D Lafitte		
427	Lapergne	Conseiller d'arrondissement		
428	Lapigne Jean	D Foulayroumes		
429	Lapille Jean	D Passage		
430	Layric Pierre	D Trémous		
431	Leourt Pierre	D Sapignac de Sures		
432	Lemoine	D Agen		
433	Lescou Jean	D Coubis Bernad		
434	Leygoute	D Castillonnet		
435	Leygues Georges	Député		
436	Lidon	D Agen		
437	Limousin Jean Eugène	D Sargeterie & Jostaffort		
438	Lisleferme (de)	D Masquière		
439	Louida Aristide	D St Colomb de Laptum		
440	Luchet Jean Dominique	D Pinetiers		
441	Lussagnet Pierre	D Bougloz		
442	Lussy (de) Xavier	D Fongarolles		
443	Magot René	D Goutaud		
444	Magnomade Guillaume	D Pananquet		
445	Malbec Evariste	Conseiller général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
446	Malbec René	D. Madraillan		
447	Maneyrol Adolphe	D. Longueville		
448	Monsieur René	D. Saméjan		
449	Maradet René	D. Castelmoren		
450	Marchand Antoine	D. Sigalas		
451	Marche Joseph	Conseiller d'arrondissement		
452	Marchet Antoine	D. Jirazeil		
453	Marsicot Paul	D. Fourques		
454	Marguerite	Conseiller d'arrondissement		
455	Mariand Étienne	D. Labretome		
456	Marnaud Pierre	Conseiller général		
457	Marrault Fernand	D. Alès et Bazemège		
458	Marsaud André	D. Houillès		
459	Martial François	D. Aurillac		
460	Martial	D. Jorméas		
461	Martin Alexis	D. Bazard		
462	Martin Joseph	D. Trunel		
463	Martinaud	D. Saignas de lauzun		
464	Martineau Jay	D. St Astier		
465	Martinet Jean	D. Romestang		
466	Martinot	D. Escassefort		
467	Martres	D. Rayet		
468	Marty	D. Vertueil		
469	Margier	D. St Nazaire		
470	Mauray	D. Azy		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
471	Maurin	Beaufury		
472	Maurys Guile	Paulhiac		
473	Mathieu François	Sapexgne		
474	Melon Mathurin	St Gerand		
475	Menaud Paul	St Sigrade		
476	Méne Armand	Franceseas		
477	Mentz Joseph	Jilleneuve & Duras		
478	Mercier	Villeneuve Lot		
479	Merliac	St Nicolas de la Baleme		
480	Messines René	Grateloup		
481	Mirabau Jean	Langrath		
482	Mirabel Guillaume	Carvac		
483	Mirabel Mathieu	Cassignas		
484	Monié Louis	Bon Lucoutre		
485	Montagne Alfred	St Etienne de Soujers		
486	Montels	Conseiller Général		
487	Montastruc Arthur	Couthures 1/2 Garonne		
488	Monthus Eugène	Montagnac 1/2 Auzignac		
489	Morcan	St Barthelemy		
490	Mothet	Langnac		
491	Mouchez	Marmande		
492	Mouchez Bernard	Lagrèze		
493	Moulade	Escassefort		
494	Mouneca	Castellanis		
495	Mourcau Gaston	St Laurent		
496	Mourlan	Jarès		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
497	Montié Georges	D. Gaujac		
498	Moutou Armand	D. St Hilaire 1/2 gne		
499	Moznié	D. St Pierre de flaurac		
500	Nadeau Jean	D. Ste Marthe		
501	Narmord René	D. Fumel		
502	Neyille	D. Allemand du Dropt		
503	Neyille	D. Beaugas		
504	Nicolai	Conseiller Général		
505	Nicolas	D. Duch		
506	Nicomède Georges	D. St Ligrade		
507	Nougués	D. Buzet		
508	Pabou	Jilleneuve sur Lot		
509	Palau Antoine	D. Barbaste		
510	Papou bli	D. Cancon		
511	Paquié Louis	D. Port St Marie		
512	Pareil Louis	D. Dégillac		
513	Pauchou Jean Louis	D. St Pastouze		
514	Paulhet Jean	D. Duras		
515	Pauliac	D. Jilleneuve sur Lot		
516	Pauguet Victor	D. St Martin Petit		
517	Paugui	D. Bazens		
518	Pautard Jean	D. Bourlous		
519	Paugif	D. Clairac		
520	Payri	D. Cassonville		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
121	Teberneau Jean	D. St Martin Lurton		
122	Péchaubès	D. Blaurac		
123	Péquiré Pierre	D. Monclar		
124	Peillaube Jean	D. Mas d'Azencis		
125	Perry Antoine	D. Lauzun		
126	Perry Raymond	D. Miramont		
127	Persil Louis Nicolas	D. Duras		
128	Pesquière Alexandre	D. Lachapelle		
129	Petit	D. St Pardoux Launac		
130	Petit Joseph	D. Faillabourg		
131	Peydecastaing Raymond	Conseiller général		
132	Peyroffette Pierre	D. Bauducoste		
133	Peyrisse	D. Ruffiac		
134	Philipet	D. Fuzols		
134	Philippeau Gustave	D. Loubers Bernard		
136	Philippon Pierre	D. Surnaculan		
137	Picaut Joseph	D. Lacapelle Brun		
138	Pignol	D. Beaugas		
139	Pinières Jacques	D. Balonges		
140	Pons	Conseiller d'arrondissement		
141	Pontou Guillaume	D. Castelviel		
142	Popie Jean	D. Sembas		
143	Pouchet Edouard	D. Lafolme		
144	Pouzelot Joseph	D. Lantrailles		
145	Prades Elie	D. Salles		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
546	Préjot	D. Armande		
547	Préjot Octave	D. Durat		
548	Prumet	D. St Barthélemy		
549	Prumet Jean	D. Montastuc		
550	Prumet Louis	D. Bourgougnague		
551	Pujos Jean	D. Lomontjeu		
552	Rabot J	D. Saupetou la Lénoue		
553	Rabot François	D. St front		
554	Rajaude	D. Bourbiae		
555	Rastie Jean	D. Caubel		
556	Ratur Jacques	D. Bourran		
557	Raynac	Conseiller d'arrondissement		
558	Rigade	D. Aiguilloy		
559	Rigean Guillaume	D. Taullit		
560	Remazeilles	D. Casteljaloux		
561	Reynac	D. Lagarrigue		
562	Reynac Georges	D. St Jean de Flunac		
563	Riffaud Gabriel	D. Jusip		
564	Riffaud Jean	D. Moulinet		
565	Risoy Cyrien	D. Layrac		
566	Rijet Roger	D. Fumel		
567	Rivière	D. Marbais		
568	Rivière Emile	D. St Vincent de Lomontjeu		
569	Rodis Valmont	D. Montagne St Lede		
570	Roland	D. Foulliac		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
571	Rontin	Député		
572	Roques	Conseiller d'arrondissement		
573	Roques Jean	D Port St Marie		
574	Roubet	D Clairac		
575	Roubin Guillaume	D Trazail		
576	Roubineau Marcel	D Murmouret		
577	Roudu Georges	D Fumel		
578	Routil	D Granges		
579	Roujol Jean	D Villebramare		
580	Roumat Edouard	D St Pierre Nogaret		
581	Rouquette	D Moncrabeau		
582	Rousie Raoul	D St Sylvestre		
583	Roussames	D Clairac		
584	Rouze	Conseiller général		
585	Royère Emert	D Seyches		
586	Safourade Jean	D Barbaste		
587	St Orens Jean Bapt ^e	D St Pé St Simon		
588	Santourens Raymond	D Fanguerolles		
589	Salères René	D Foubeyronnes		
590	Salpant	Conseiller d'arrondissement		
591	Sannade Auguste	D St Sardes		
592	Saugues Jean	D Durance		
593	Scarpatt Joseph	Conseiller général		
594	Sigahé Jean	D Fayrac		
595	Sentou	Conseiller d'arrondissement		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
596	Sermezes Jean	D St Urbise		
597	Serret	D Cahuzac		
598	Sigalas	D St Bazille		
599	Simard Antoine	D La Sauzetats Reide		
600	Simon	D Aubiac		
601	Soubatière Arnaud	D Allons		
602	Souillet	D St Christophe de Born		
603	Souquet Jean	D Fournou		
604	Sourgens Jean	D Durance		
605	Sourget Paulin	D Coumout		
606	Sournel Ambroise	D Bajamont		
607	Soussial Joseph	Conseiller général		
608	Tapol Arist	D Lagardac		
609	Tarenque Gustave	D Montpezat		
610	Tastet Paul Louis	S. Bousès		
611	Tauzin	D Montesquieu		
612	Terrille Bernard	D Houillès		
613	Terrive	D Monteton		
614	Tesquet Jeanne	D Fumel		
615	Tesquet Louis	D Monflanquin		
616	Toulet Étienne	D Laparade		
617	Teyssie Victor	D Salles		
618	Teyssie Édouard	D Cambes		
619	Teyssie	D Lauzun		
620	Tournayraque	Conseiller général		
621	Tournayre	D Marcellus		

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
622	Journier	D Marmande		
623	Joutut Auguste	D Fauquierolles		
624	Brijaut	D St Sulpice de Meilhac		
625	Brijaut Jalcij	D Courmont		
626	Prizeijnet Joseph	D Guzyze		
627	Tricon	D St Antoine		
628	Briznac Raymond	D Cours		
629	Frochon François	D Caplume		
630	Frocpemat	Conseiller d'arrondissement		
631	Fuja Jean Adrien	D St Martin Courton		
632	Furpaud Auguste	D Mauvezin 2 ^e section		
633	Fernijoul Joseph	D Puymirail		
634	Vernet	D Villérial		
635	Veyre'	D Casteljalous		
636	Vialatte	D St Eutrope de Born		
637	Jrialatte Jean	D Montaut		
638	Vieau Alban	D Francescas		
639	Videau Daniel	D St Pierre Nogaret		
640	Viella	D Lacépède		
641	Vierge François	D Gazaudun		
642	Vigerie	D Villérial		
643	Vignal Pierre	D Fumel		
644	Vignoles	Conseiller d'arrondissement		
645	Villatte Lion	D Calignac		
646	Vincant Jean	D Douzains		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
647	Sirol Jean	D Pardailhan		
648.	Yharrassarry Eugène	D Laparade.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A *Agde*, le *20 Juin* 1914.

Le Préfet

Musey

ÉLECTION SÉNATORIALE DU 28 JUIN 1914

1^{er} tour

FEUILLE DE POINTAGE

1^{er} bureau

M. <i>Marrand</i>	1234567890 12345678	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	Cinquante huit	58
M. <i>Malbec</i>	1234567890	1234567				Dix sept	17
M. <i>Brugère</i>	1234567890	123456				Seize	16
M. <i>Durrey</i>	1234567890					Dix	10
M. <i>Lagasse</i>	1234567890	1234567890	123			Vingt trois	23
M. <i>Daugon</i>	1234567890	1234567890	12			Vingt deux	22
M. <i>Vanniel</i>	12					Deux	2
M. <i>Galup</i>	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567	Quarante sept	47
M. <i>Fieux</i>	12					Deux	2
M. <i>Balet</i>	123					Trois	3
M.							

écrite la feuille de pointage au chiffre de Deux cents

Alfred
Perrin

L. President

Caen

ÉLECTION SÉNATORIALE DU 28 JUIN 1914

2^e bureau

FEUILLE DE POINTAGE

1^{er} tour

M. Galup	12345678910 -	12345678910 -		40 voix
	12345678910 -	12345678910		
M. Balet	1			1 "
M. Soussial	1			1 "
M. Halbec	12345678910 -	123456		26 "
	12345678910 -			
M. Daugon	12345678910 -	12		22 "
	12345678910 -			
M. Harraud	12345678910 -	12345678910 -		39 "
	12345678910 -	123456789		
M. Fieux	1			1
M. Caput				0
M. Lagasse	12345678910 -			15
	12345			
M. Durey	1			1
M. Brugère	12345678910 -			12
	12			158

*Les scrutés
Durey
H. Harraud
M. Caput
sans voix*

Erreur un bulletin sans enveloppe; un électeur du 1^{er} bureau a voté par erreur au 2^m bureau -

ÉLECTION SÉNATORIALE DU 28 JUIN 1914

FEUILLE DE POINTAGE

4^e Bureau

Premier tour de scrutin

M. Balet																					
M. Galup			1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10															53	
M. Soussial																					5
M. Mavrand			1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4																34
M. Lagasse		1 2																			12
M. Douzon		1 2 3 4 5																			15
M. Halbee		1 2 3 4 5 6 7 8 9																			19
M. Durey	1																				1
M. Brugère		1 2 3	La présente famille a été arriérée à cent quarante neuf suffrages													8					
M. Capus																					
M. Fieux	1 2																				2

Y. Fournier
Capus
Chommet
W. Balet

my bulletin annexé plusieurs noms 149

ÉLECTION SÉNATORIALE DU 28 JUIN 1914

Antoin

FEUILLE DE POINTAGE

Le Bureau

M. <i>Dauzon</i> <i>E</i>	<i>1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9</i>				19
M. <i>Galup</i>	<i>1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 1, 2, 3, 4</i>				44
M. <i>Lagane</i>	<i>1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 1, 2</i>				12
M. <i>Brugère</i>	<i>1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 1, 2</i>				13
M. <i>Malbec</i>	<i>1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 1, 2, 3, 4</i>				14
M. <i>Marrand</i>	<i>1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9</i>				29
M. <i>Balet</i>	<i>1</i>				1
M. <i>Dunoy</i>	<i>1, 2, 3, 4</i>				4
M. <i>Loumal</i>	<i>1</i>				1
					<u>136</u>

M. *Arrêté la présente liste à cent trente six suffrages*

Le Président

Les Scrutateurs

M. *Afféard*

Le Bureau
H. Bénédict
J. Bénédict
Le Bureau

ÉLECTION SÉNATORIALE DU 28 JUIN 1914

2^e tour

FEUILLE DE POINTAGE

105
14
Bureau

M. Galup	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	(155)
	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	
	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	
M. Durry	12345 1					1
M. Babel	12					2
M. Brugère	123					3
M. Journial	123					3
M. Marrant	1234567890	1234567890	1234567			27
M. Frou	12					12
M.						<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;"> 103 Bar 9 202 </div>
M.						
M.						
M.						
Blanc	123456789					

ÉLECTION SÉNATORIALE DU 28 JUIN 1914

2e tour

FEUILLE DE POINTAGE

*2
Bureau*

M. Galup	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
M. "	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7	137 voix
M. Moullec	1 2 3				3
M. Morvan	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10				9
M. Sanson Bo	1 2				2
M. Boulle	1				1
M. Capin	1				1
M. Boubic	1				1
M. Blaise et succs.	3 (voix)				3
M. Fuchs	2 (voix)				2
					<u>149</u>

M. 1 enveloppe sans bulletins
 Un électeur a été admis à voter en dernière

*Les scrutateurs
 H. Heuvel
 P. Gaultier*

ÉLECTION SÉNATORIALE DU 28 JUIN 1914

FEUILLE DE POINTAGE

2^e tour

3^e
34

Bureau

M. Galup	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10,	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10,	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10,	
	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10,	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10,	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10,	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.
M. 1, 2, 3, 4,				114
M. Lournel	1, 2,			2
M. Fieix	1, 2,			2
M. Maunaud	1, 2, 3, 4, 5,			5
M. Durey	1, 2,			2
M. Babet	1, 2,			2
M. Walker	1, 2,			2
M. Brugé	1,			1
M. Ceyss	1,			1
M. Legere	1,			1

suffrages exprimés

Le Président
 M. J. J. J.
 les Secrétaires
 M. J. J. J.
 M. J. J. J.

Total

~~132~~
 3

 135

ÉLECTION SÉNATORIALE DU 28 JUIN 1914

FEUILLE DE POINTAGE

H^{ème} Bureau

Quinzième Tour du Scrutin

M. Galup	1234567890-1234567890-1234567890-1234567890-1234567890-1234567890-1234567890-1234567890						121	
	1234567890-1234567890-1234567890-1234567890-1							
M. Soussial	1						1	
M. Balez								
M. Barraud	123456789						9	
M. Lagasse	123						3	
M. Daujon	1						1	
M. Balbec	123						3	
M. Durey		ovide la présente feuille de pointage à Cent quarante sept bulletins						
M. Brugère	1						1	
Caronelli	1					L. Lammolle	1	
M. Capus						Eug. Lafitte		
Androuin	1					J. Caspary	1	
M. Tieux								
Enveloppe vide	1						1	
Nuls	12345						5	
							147	

Lot & Garonne

Election Sénatoriale

du 28 Juin 1904

M. Galus, élu

C. 130-7

Monsieur ~~le~~ ~~Président~~ du

Bureau du Sénat

(Secrétariat Général de la ~~Présidence~~)

Questure

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

P.O.

à
M. de
M. de

